



# LE DEVOIR

ALLEMAGNE

## Schröder est réélu de justesse

Les électeurs sanctionnent le chancelier, mais le réélisent avec une infime majorité

CHRISTIAN RIOUX  
CORRESPONDANT DU DEVOIR

Berlin — À moins d'un revirement toujours possible, les électeurs allemands semblaient hier avoir décidé d'accorder une seconde chance au chancelier Gerhard Schröder (SPD) au terme de l'élection la plus serrée de leur histoire. Au moment de mettre sous presse, les dernières projections de la télévision allemande annonçaient la reconduction de la coalition rouge-verte qui dirige le pays depuis quatre ans.

Mais le nouveau gouvernement social-démocrate et écologiste ne devrait avoir que quelques députés de majorité. Avec environ 38 % des voix, les sociaux-démocrates (SPD) arrivent pratiquement à égalité avec les conservateurs (CDU-CSU). Gerhard Schröder ne devra sa courte victoire qu'aux Verts, qui sont les principaux gagnants de cette élection. Le parti passe de 6,7 % des voix, en 1998, à plus de 8 % et devient ainsi le troisième parti d'Allemagne.

VOIR PAGE A 8: SCHRÖDER



CHRISTIAN CHARISIUS REUTERS

Le chancelier Gerhard Schröder doit aux Verts d'avoir conservé le pouvoir à l'issue du scrutin le plus serré de l'histoire allemande.

## Le sida frappe de plus en plus tôt

La moyenne d'âge des victimes a chuté de 32 à 23 ans au Québec

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Les nouvelles personnes infectées du sida au Québec sont de plus en plus jeunes. En fait, l'âge moyen des nouveaux infectés est passé de 32 à 23 ans en cinq ans, selon les données de la Fondation Farha. Et on meurt encore de la maladie, non seulement en



Afrique, où l'on n'a pas accès aux médicaments, mais aussi ici au Québec.

«Il est difficile de parler aux jeunes, parce qu'ils pensent qu'ils sont invincibles», constate Harvey Cohen, président de la Fondation Farha. À l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire, la Fondation a réuni hier quelque 20 000 marcheurs qui ont pris d'assaut le centre-ville de Montréal, pour amasser des

fonds pour lutter contre le sida. Les jeunes sont aussi victimes de l'amollissement de l'opinion publique par rapport à la maladie, survenu depuis l'avènement des traitements, ces dernières années, poursuit M. Cohen.

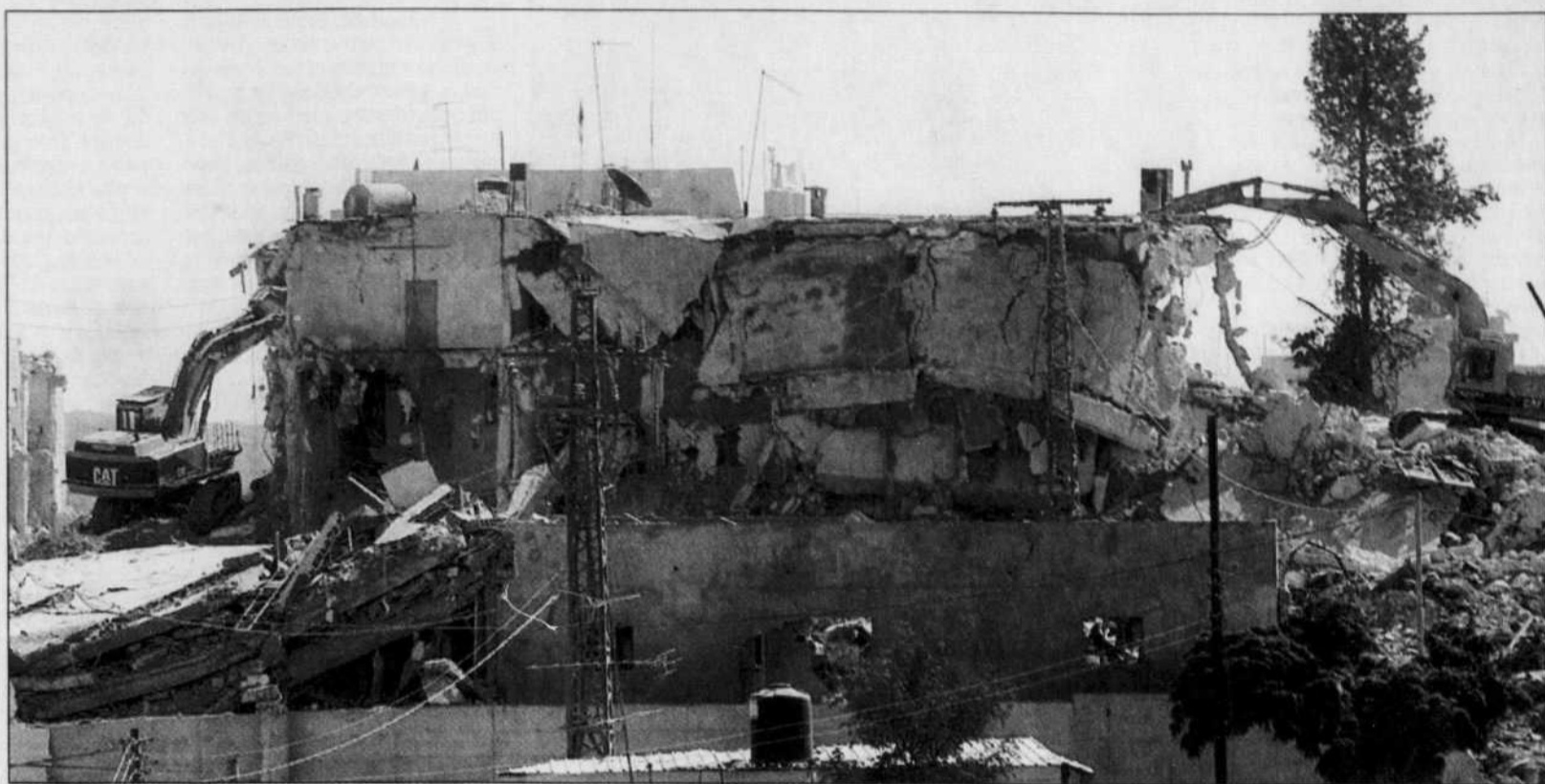
«[Du fait qu'on a assisté à une percée dans le traitement de la maladie] les jeunes n'ont jamais vu de gens mourir du sida. C'est pourquoi ils se protègent moins», croit Harvey Cohen.

Quant aux personnes atteintes qui sont traitées avec les trithérapies, elles font face à des difficultés considérables.

VOIR PAGE A 8: SIDA

INDEX

7 78313 00064 1	Annances..... B 4	Idées..... A 7
	Avis publics... A 4	Monde..... A 5
	Convergence... B 7	Mots croisés... B 4
	Culture..... B 8	Météo..... B 4
	Économie..... B 1	Religions..... B 6
	Éditorial..... A 6	Sports..... B 5
	Fonds..... B 2	Télévision..... B 8



OSAMA SILWADI REUTERS

Des bulldozers ont achevé hier de démolir ce qui restait de la Moukataa. Seuls restent debout les bureaux de Yasser Arafat.

## Israël planifie l'exil d'Arafat

- Le vice-ministre de la Défense dévoile le but de l'opération
- Les appels fusent pour mettre fin au siège du QG de Ramallah

D'APRÈS L'AGENCE  
FRANCE-PRESSE

Après trois jours de siège, pour la première fois, un officiel israélien a affirmé que le but de l'épreuve qu'Israël impose à Yasser Arafat, totalement isolé, avec 200 à 250 de ses hommes dans son quartier général de Ramallah, était de contraindre le leader palestinien à l'exil.

«Nous n'avons nulle intention d'éliminer physiquement Arafat», mais «[nous voulons] l'amener à décider lui-même vers où il va partir», a déclaré hier le vice-ministre de la Défense, le travailliste Weizman Shiri.

Nabil Abou Roudeina, conseiller de M. Arafat et assiégré avec lui, a dénoncé ces propos, et a estimé que l'opération contre la Moukataa «vise à porter atteinte au président Arafat et à détruire l'Autorité palestinienne».

Jusqu'à présent, même si le ministre de la Défense Binyamin Ben Eliezer avait laissé entendre qu'il attendait un départ volontaire du vieux chef palestinien, Israël affirmait que le but de l'opération était d'isoler M. Arafat et d'obtenir la reddition de vingt Palestiniens retranchés avec lui, et que l'État juif accuse «d'activités terroristes».

Mais les Palestiniens ont refusé catégoriquement de se plier à ces exigences et, jusqu'en début de soirée, les bulldozers israéliens ont achevé de démolir ce qui restait de la Moukataa, épargnant seulement les bureaux de M. Arafat.



GORAN TOMASEVIC REUTERS

Un policier palestinien exprimait sa colère en brandissant sa mitraillette et un portrait de Yasser Arafat, au cours d'une manifestation tenue hier, à Gaza.

L'armée a ainsi détruit le bureau du gouverneur, jouxtant les bureaux de M. Arafat, ne laissant qu'une cloison entre ses bulldozers et le dirigeant palestinien.

Privés d'eau et d'électricité, les assiégés ont néanmoins reçu un ravitaillement affrété par l'armée.

Réduit à l'impuissance, M. Arafat a passé une grande partie de son temps à appeler, grâce à un téléphone satellitaire, des responsables étrangers,

principalement européens ou arabes afin d'obtenir du soutien. Mais, concrètement, il n'a obtenu que des expressions de solidarité sans grandes conséquences.

Sans condamner l'agression israélienne comme l'ont déjà fait la France et la Russie, les États-Unis se sont montrés hier envers Israël un peu plus fermes qu'ils ne l'avaient été vendredi soir.

Ces opérations «ne contribuent pas à réduire le terrorisme ou à promouvoir les réformes palestiniennes [...] Nous pressons Israël de continuer à prendre en considération les conséquences qu'ont ses actions» sur les possibilités de parvenir à la paix, a déclaré Jeanie Mamo, porte-parole de la Maison-Blanche.

En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, des milliers de Palestiniens ont de nouveau exprimé dans la rue leur soutien à M. Arafat après les énormes manifestations de la nuit en Cisjordanie, au cours desquelles quatre Palestiniens avaient été tués lors d'affrontements avec l'armée.

La plus grande manifestation a eu lieu dans la ville de Gaza, où se sont rassemblés plusieurs milliers de personnes, principalement des étudiants, brandissant des photos de M. Arafat.

D'autres manifestations ont eu lieu dans la bande de Gaza, à Rafah, Khan Younés, Deir al-Balah et Beit Lahia, ainsi qu'en Cisjordanie, à Bethléem et Hébron.

VOIR PAGE A 8: ARAFAT

L'ENTREVUE

## Le désacralisateur de l'économie

L'écrivain français Pascal Bruckner critique la position de Chrétien sur le terrorisme

JACQUES GRENIER LE DEVOIR  
Pascal Bruckner

L'économisme a été ébranlé ces derniers temps, mais il n'est pas mort. «Désacraliser l'économie»: telle est l'une des injonctions centrales du dernier essai de l'écrivain Pascal Bruckner, *Misère de la prospérité* (Grasset), un livre qui s'en prend à la fois à la mondialisation et à l'antimondialisation.

ANTOINE ROBITAILLE

«Désacraliser» parce que, depuis que Dieu est mort, que les religions intramondaines (marxisme, fascisme) ont heurté le mur de la nature humaine, l'économie semblait avoir pris leur place. Est-ce toujours le cas aujourd'hui, en ce début d'automne 2002? On dirait, en tout cas, comme l'affirme Bruckner en entretien au *Devoir* depuis Paris, que la dernière année s'est chargée d'administrer une «formidable

claque à l'optimisme qui a eu cours à la fin du siècle dernier».

Le dégonflage des baudruches «convergence» et nouvelle économie s'est poursuivi et même accéléré. Il suffit d'évoquer des noms d'entreprise: AOL-Time Warner, Nortel, Vivendi, Videotron (décotée cette semaine), etc. Le 11 septembre 2001 a secoué profondément un monde qui vacillait déjà. Comme pour en rajouter, éclatèrent alors les scandales Enron, WorldCom, la chute de la maison Andersen...

Et maintenant, voilà qu'on lève le voile sur la furieuse cupidité des PDG, ou «CEO» (en vulgare managériale). Le cas le plus jouissif est

sans doute celui du p.-d.g. de General Electric, Jack Welch, sorte de «génie des Carpathes» de la culture du management, cité jadis à tout propos comme le modèle à suivre; personnage presque mythique que les confédérés en gestion ne pouvaient évoquer sans devenir humides. Eh bien Welch, figurez-vous donc, se faisait payer son papier toilette par l'entreprise, de même que d'autres brouilleries comme un appartement new-yorkais de 15 millions de dollars américains.

Mais Bruckner avertit que, malgré cette année dévastatrice, on n'en a pas fini avec l'économisme en tant que doctrine. «L'idée reste vivace dans beaucoup de cercles dirigeants et de partis politiques», affirme Bruckner, «que c'est uniquement par les rapports marchands qu'on peut apaiser les passions humaines et qu'on peut rapprocher les peuples.»

VOIR PAGE A 8: BRUCKNER

## • LES ACTUALITÉS •

Document d'orientation

## Le Bloc veut relancer la souveraineté

PRESSE CANADIENNE

Le Bloc québécois souhaite relancer le projet de la souveraineté du Québec à l'heure des changements survenus dans le monde.

C'est ce qui ressortira d'un document d'orientation du parti qui sera présenté aujourd'hui à Ottawa et que le chef du Bloc, Gilles Duceppe, a quelque peu résumé à Montréal, hier. Ce document et la réflexion qui suivra devraient mener au Congrès national d'avril 2003.

Selon le chef du Bloc, la souveraineté est de plus en plus pertinente dans le contexte politique actuel.

M. Duceppe a souligné le fait que la situation politique n'est plus la même que lors du référendum de 1995 alors que la zone euro n'existait pas et que la Zone de libre échange des Amériques n'était pas aussi avancée. Le contexte a aussi évolué en raison des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

«Le monde a changé. Dans ce contexte-là, pourquoi la souveraineté est-elle autant nécessaire et plus urgente que jamais? Comment doit-on faire pour démontrer que cela répond aux besoins de la population du Québec? C'est à ça que le document s'attaque», a soutenu le chef du Bloc.

Par ailleurs, selon M. Duceppe, il est faux de prétendre que le Bloc québécois parle plus souvent et plus ouvertement de souveraineté que le Parti québécois. «Le PQ en parle, a-t-il soutenu, mais, en tant que gouvernement, il doit aussi parler d'autres sujets. Nous, nous le faisons à notre façon [de parler de la souveraineté].»

M. Duceppe a indiqué que la réflexion faite par les membres du son parti sur la souveraineté sera initiée par le Parti québécois d'ici à quelques semaines.

## L'ouragan Isidore arrive



REUTERS

DES CENTAINES de pêcheurs refusaient hier d'abandonner leurs fragiles demeures de Puerto Progreso, le plus grand port du nord Yucatan, et s'efforçaient de lutter contre les éléments alors que la frange extérieure de l'ouragan Isidore balayait les côtes. Ils tentaient, face aux pluies torrentielles et vents violents, de protéger leurs demeures et refusaient d'entendre les appels de la Protection civile leur demandant de se replier vers des refuges à l'intérieur des terres. L'œil de l'ouragan était toujours situé à quelque 95 km au nord des côtes de la péninsule et se déplaçait parallèlement à la terre en se dirigeant vers l'ouest. Jusqu'ici, aucune victime ni dégâts majeurs n'ont été signalés.

EN BREF

## Entente chez GM approuvée

(PC) — Le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile a approuvé à 72 % l'entente de

trois ans conclue avec General Motors du Canada, selon un communiqué diffusé hier par le syndicat.

## Soldat arrêté

(PC) — Les forces armées canadiennes n'ont établi aucun lien avec le terrorisme dans l'affaire du matériel explosif retrouvé dans la chambre d'un militaire de la base de Cold Lake, en Alberta, mais prennent tout de même cette affaire au sérieux. L'individu demeurait détenu, hier, pendant que la police militaire poursuivait son enquête.

Congrès international sur l'impuissance

## La dysfonction sexuelle : les femmes aussi...

Le 10<sup>e</sup> Congrès mondial de la Société internationale de recherche sur la sexualité et l'impuissance (ISSIR) s'est ouvert hier à Montréal. 1500 délégués sont attendus au Palais des congrès jusqu'au 26 septembre. 400 comptes rendus de recherche seront présentés, dans un secteur de la médecine dont les avancées depuis quelques années sont impressionnantes.

BERNARD LAMARCHE  
LE DEVOIR

Épidémiologie, traitement de la dysfonction érectile, risques cardio-vasculaires et sexologie seront au centre du Congrès de l'ISSIR cette semaine, alors qu'un sujet de recherche relativement nouveau sera également abordé, largement moins médiatisé que celui qui frappe les hommes, celui de la dysfonction sexuelle chez les femmes.

Depuis le dernier congrès il y a deux ans, des progrès importants ont été réalisés dans le champ de la recherche. «Nous avons appris comment mieux interagir en clinique avec les patients aux prises avec la dysfonction érectile, soutient le docteur Jeremy Heaton, président du Congrès et chercheur dans le domaine depuis 1986. Le sexe ne survient pas seulement à l'aide de pilules. D'autres facteurs doivent être considérés, dont l'interaction avec les partenaires, pour comprendre comment peuvent agir les médicaments. Nous devenons plus souples concernant les médicaments.»

Par contre, la recherche pour développer de nouveaux médicaments avance également. De nou-

velles générations de médicaments font en sorte que plus de patients peuvent être traités convenablement. Les comprimés de Uprima, un médicament semblable au Viagra, sont en vente dans 49 pays (pas encore au Canada: «ce médicament travaille sur le cerveau, pour augmenter l'érection, c'est un nouveau développement», révèle le chercheur). Des rivaux du Viagra, comme le Cialis, ont été acceptés pour évaluation auprès de la U.S. Food and Drug Administration aux États-Unis. «Ils sont dans la même classe que le Viagra, mais il y a de subtiles distinctions en termes de sécurité, d'effets et de durée», commente Heaton.

Des améliorations sont remarquées dans le secteur des thérapies par injection, des implants, de thérapies cutanées et de déficience de production de testostérone. «De nouvelles idées pour traiter le cerveau émergent également, de même que dans la compréhension des sources des problèmes. Nous en savons beaucoup au niveau vasculaire, nous devons en apprendre beaucoup au niveau neural», soutient le neurologue et professeur en pharmacologie.

Statistiques

Un des secteurs les plus effervescents de la recherche porte sur la dysfonction sexuelle chez les femmes, un problème passablement moins abordé, du moins dans les médias. Une des sessions plénières de la semaine réunit les plus grands spécialistes de la question dans le monde. «Nous devons penser de manière plus égalitaire. Les hommes se plaignent de problèmes d'érection, les femmes parlent plutôt de perte de désir, d'orgasme, de douleur, de lubrification et d'excitation. Une transition est en train de se faire. Nous n'avons pas encore de grandes conclusions, mais nous avons plusieurs indices.»

Les statistiques concernant les problèmes sexuels et l'impuissance sont effrayantes. Un homme sur deux entre 40 et 70 ans est atteint de dysfonction érectile. De plus, il est estimé qu'un nombre limité d'hommes que l'on croit atteint de cette affection, entre un sur vingt et un sur trois, ont recours à des traitements. De plus, la dysfonction sexuelle touche entre 42 % et 50 % des femmes dans le monde.

Bien qu'il reconnaisse que le sujet soit toujours vu comme embarrassant, le docteur Heaton pense qu'il faudrait parvenir à traiter de cette affection comme de n'importe quel autre problème de santé. «Le problème reste la communication et l'honnêteté avec soi-même», affirme-t-il.

## Un environnement sain : un beau principe

PRESSE CANADIENNE

Il y a bien peu de Canadiens prêts à effectuer personnellement certains gestes dans le but de réduire la pollution de l'air et les changements climatiques, révèle un sondage.

Bien que 93 % d'entre eux sont conscients que l'émission de gaz par les véhicules automobiles a des conséquences graves sur la qualité de l'air et que 77 % savent que les gaz influent sur les changements climatiques, ils sont une infime minorité à être disposés à vouloir prendre des mesures concrètes pour influencer

sur ces éléments. En effet, ils ne sont que 20 % à être favorables à une utilisation accrue du transport en commun; 12 % à avoir recours au covoiturage et 12 % à acheter de plus petits véhicules.

Seulement 2 % se disent prêts à utiliser l'auto le moins possible et 7 % à améliorer l'entretien de leur voiture.

Ces données proviennent d'un sondage mené du 20 au 25 août par Léger Marketing dont les résultats ont été transmis à la Presse Canadienne. Le sondage a été fait auprès de 1500 Canadiens, âgés de 18 ans et plus, pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

Rabais exceptionnels offerts du 20 au 30 septembre 2002

Solde de la rentrée

plantes  
chinoiseries  
cache-pots  
vases  
terra cotta  
auges  
chandeliers

-30%  
à  
-70%

sur une foule d'articles

ALPHA  
Plantes  
et poteries230, rue Peel, Montréal  
(2 rues au sud de Notre-Dame)  
514.935.1812Ouvert 7 jours/semaine  
Livraison • Consultation  
Stationnement gratuit-10% sur tous  
les produits en stock,  
même les nouveautés!

LOTO QUÉBEC Résultats

Tirage du	GAGNANTS		LOTS	
	6/6	5/6+		
2002-09-21	6/6	0	5 000 000,00 \$	
	5/6+	3	212 502,40 \$	
	5/6	186	2 741,90 \$	
	4/6	12 567	77,80 \$	
	3/6	247 548	10,00 \$	
Complémentaire:	(11)		14 945 617 \$	
			Prochain gros lot (appr.): 10 000 000 \$	

Tirage du	GAGNANTS		LOTS	
	6/6	5/6+		
2002-09-21	6/6	0	1 000 000,00 \$	
	5/6+	1	50 000,00 \$	
	5/6	27	500,00 \$	
	4/6	1 334	50,00 \$	
	3/6	23 739	5,00 \$	
Complémentaire:	(29)		704 135,00 \$	

Tirage du	GAGNANTS		LOTS	
	6/6	5/6+		
2002-09-21	6/6	0	632,91 \$	
	5/6+	79	245,10 \$	
	5/6	102	265,96 \$	
	4/6	94		

\*Seules les sélections participant au Loto 6/49 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

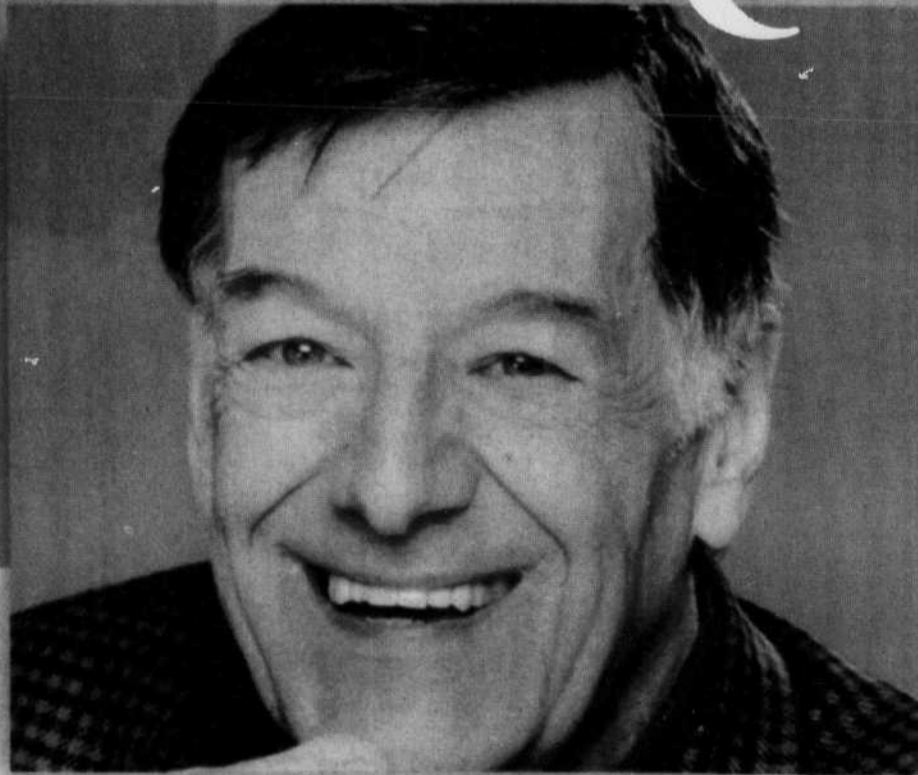
Tirage du	GAGNANTS		LOTS	
	7/7	6/7+		
2002-09-20	7/7	2	5 000 000,00 \$	
	6/7+	3	143 377,30 \$	
	6/7	156	2 412,60 \$	
	5/7	8 835	152,10 \$	
	4/7	189 810	10,00 \$	
	3/7+	176 821	10,00 \$	
Complémentaire:	(18)		Participation gratuite	
Ventes totales:	23 265 610 \$			
Prochain gros lot:	2 500 000 \$			

Extra		Extra	
Tirage du 2002-09-20		Tirage du 2002-09-21	
NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT
197188	100 000 \$	466954	100 000 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 505-JEUX

Le plus CLASSIQUE

Edgar Fruitier  
anime Les Matinales.

En semaine 6 h

Réalisation : Claude Duhamel

CHAÎNE

culturelle radio  
Radio-Canada100.7 FM  
Montréal95.3 FM  
Québec102.5 FM  
Ottawa - Gatineau

LE DEVOIR

## ACTUALITÉS



Chantal Hébert

Lettre ouverte  
à Mario Dumont

**V**oilà qu'à la faveur d'un discours devant le Canadian Club de Toronto, vous faites en quelque sorte votre rentrée canadienne ce midi.

Sachez d'abord que la salle sera bien remplie et que les charmes — plutôt modestes — de la table de l'hôtel où se réunit ce club n'y seront pas pour grand-chose.

C'est plutôt que ni le gratin du monde des affaires torontois, ni les bonzes des grands médias ontariens ne sont insensibles à votre montée fulgurante dans les sondages.

Ce n'est pas tous les jours qu'un chef politique menace de rayer le Parti québécois de la carte. Dans un paysage canadien pourtant très fluide, vous êtes actuellement la meilleure histoire politique en devenir.

De plus, l'establishment ontarien a une longue tradition d'intérêt pour la politique québécoise. La réciprocité est moins vraie. Mais cela signifie qu'en la matière, les membres de votre auditoire en ont vu d'autres, y compris Jacques Parizeau qui les menaçait de transformer la vie politique canadienne en éternel séjour sur la chaise d'un dentiste.

Au grand bonheur des membres du Canadian Club, M. Parizeau s'est trompé ou alors son dentiste faisait davantage dans le gaz hilarant que dans la fraise.

Toujours est-il que, depuis la Révolution tranquille, le Québec n'a jamais été aussi absent de l'écran-radar canadien.

Sept ans après le référendum de 1995, le Canada ne voit plus le désengagement du Québec de ses grands courants politiques comme une carence importante pour son fonctionnement.

Avec le temps, l'opinion canadienne en est venue à conclure que le voyant rouge de la souveraineté est un artifice, un clignotement récurrent qui agace mais qui ne mérite pas vraiment qu'on s'en préoccupe.

Les sauveurs de l'après-référendum sont devenus des réparateurs Maytag de l'unité canadienne. Leurs services sont tellement peu demandés que plusieurs d'entre eux sont sur la voie d'une retraite anticipée.

C'est sans appréhension pour la suite des choses que l'opinion canadienne envisage le départ de Jean Chrétien. Ces derniers temps, l'engouement pour ce premier ministre bagarreur, toujours prêt à monter au front du débat Canada-Québec, a littéralement refroidi au même rythme que l'ardeur référendaire des Québécois.

Quand M. Chrétien a tenté d'expliquer les excès de son programme de commandite par les impératifs de sa croisade post-référendaire le printemps dernier, ses arguments ont eu un effet-boomerang et se sont retournés contre lui et contre son gouvernement.

On ne parle presque plus jamais du ministre fédéral Stéphane Dion dans la grande presse anglophone et, quand on le fait, c'est souvent en mal comme quand il a eu le malheur, plus tôt cet été, d'évoquer l'hypothèse d'une expansion du bilinguisme officiel à l'échelle de chaque gouvernement provincial.

Seuls les experts universitaires et les vétérans journalistiques des débats du passé s'intéressent encore aux conférences à saveur constitutionnelle.

Quant à Jean Charest, dépêché d'urgence pour croiser le fer avec Lucien Bouchard aux élections de 1998, ses difficultés actuelles dans les intentions de vote au Québec suscitent davantage d'indifférence que d'angoisse dans les chaumières canadiennes.

Dans le même esprit, les déclarations tonitrueuses de Bernard Landry glissent sur le dos du reste du Canada comme de l'eau sur le dos d'un canard. Il faut dire que le premier ministre actuel du Québec est parfois difficile à suivre, lui qui se donne un millier de jours pour quitter une fédération dont il aurait auparavant réformé la fiscalité fédérale-provinciale!

L'avenir des relations Canada-Québec ne fait pas partie des questions brûlantes de la campagne en cours pour la direction du Nouveau Parti démocratique. Le sujet ne génère que des banalités de circonstance. Lorsque les principaux candidats à la succession d'Alexa McDonough se sont rencontrés à Montréal récemment, le Manitobain Bill Blaikie, pourtant longtemps critique néo-démocrate aux affaires constitutionnelles de son État, ne s'est même pas présenté.

Séduire le Québec ne fait pas non plus partie des priorités du nouveau chef de l'Alliance canadienne Stephen Harper qui a déjà fait une croix sur ses électeurs en vue des prochaines élections. On le voit d'ailleurs très rarement à l'est de l'Ontario.

De façon générale, la faiblesse croissante du Bloc québécois inquiète les autres partis d'opposition davantage qu'elle ne les réjouit. Ils craignent qu'elle ne permette au Parti libéral du Canada de retrouver son monopole d'antan sur les 75 sièges fédéraux du Québec.

Malgré cela, les charmes québécois de Paul Martin sont perçus comme une arme à deux tranchants par plusieurs de ses propres partisans. Dans son entourage, on ne voudrait pas que ses sympathies passées pour les Accords du lac Meech portent flanc à des attaques quant à sa capacité éventuelle de «tenir tête» au Québec.

Vous avez fait vos premières armes en politique à l'époque où le Québec pouvait prétendre tenir un couteau sur la gorge du reste du Canada. Il n'a plus les moyens de ce genre de discours. Désarmé de tout rapport de force, vous aurez fort à faire pour percer le voile de sereine indifférence canadienne qui enveloppe désormais le dossier Canada-Québec.

Quant à votre programme politique — sachez qu'après sept ans de prétendue Révolution du bon sens, il n'a rien pour épouvanter un auditoire ontarien.

Plusieurs des gens dans la salle seront surtout curieux de comprendre pourquoi les Québécois sont soudainement si friands de recettes dont les Ontariens ont eux-mêmes ras le bol.

Bon appétit, vous avez du pain sur la planche!

Chantal Hébert est columniste politique au Toronto Star.

Discours du Trône dans une semaine

Jean Chrétien annoncera une aide  
de plusieurs milliards aux municipalités

La gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, prononcera un nouveau discours du Trône, lundi prochain, à l'ouverture de la session parlementaire. Quelques éléments ont déjà commencé à filtrer.

NAHLAH AYED  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, annoncera des investissements de plusieurs milliards de dollars aux municipalités pour améliorer le système de transport, à l'occasion du discours du Trône, la semaine prochaine.

Dès mercredi, il sera en Ontario, pour signer une entente de plus de 100 millions visant à faciliter la circulation à la frontière, entre Detroit, aux États-Unis, et Windsor, au Canada, en agrandissant le pont Ambassador ou en construisant un nouveau tunnel.

L'argent qui sera versé fait suite à une promesse faite l'an dernier par le gouvernement fédéral qui s'était engagé envers les villes à améliorer le réseau urbain et les ponts. D'autres annonces similaires à celle de Windsor seront faites dans plusieurs villes au cours des prochains mois.

Le discours du Trône doit être approuvé par le cabinet avant sa lecture le 30 septembre par la gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, à l'ouverture de la session parlementaire. Il devrait contenir tous les éléments du programme du gouvernement pour les 17 prochains mois.

Les promesses de Jean Chrétien risquent d'engager le gouvernement libéral longtemps après le départ du chef prévu pour février 2004.

Les objectifs de M. Chrétien — élimination de l'alcoolisme chez les autochtones, lutte contre la pauvreté des enfants et amélioration des perspectives d'avenir des citoyens de tous âges — ne sont pas des buts que l'on atteint en quelques mois.

Selon des hauts fonctionnaires, des projets d'envergure comme l'amélioration du réseau routier canadien représentent le travail de plusieurs années. Il devra se poursuivre après le départ du premier ministre actuel de la scène politique.

En finançant des modes de transport moins polluants et en réduisant les embouteillages responsables de la surconsommation d'essence, le gouvernement libéral espère démontrer qu'il fait des efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les sommes

accordées à cette fin ne seront pas établies clairement avant le prochain budget, ont fait savoir les hauts fonctionnaires. Le gouvernement n'a pas encore décidé si les sommes seraient dérogées cet automne ou au printemps prochain.

Le discours du Trône contiendra un certain nombre de promesses déjà faites mais qui n'ont pas encore été réalisées. «Il n'y aura pas de surprises», a commenté un haut fonctionnaire.

Les discours des années précédentes avaient déjà grandement fait état des préoccupations du premier ministre Chrétien comme la situation des autochtones,

l'environnement, la santé, l'éducation permanente et la pauvreté des enfants.

Lors de son passage à Calgary la semaine dernière, Jean Chrétien a garanti aux autochtones que le prochain discours du Trône contiendrait des annonces significatives qui leur permettraient de progresser et d'avoir un traitement égal à celui des autres citoyens.

La réforme du système de santé canadien devrait également trouver écho dans le discours du Trône, en prévision du dépôt, en novembre, du rapport de l'ancien premier ministre de la Saskatchewan Roy Romanow.

Manley ne déposera peut-être  
pas de budget cet automneSANDRA CORDON  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le ministre fédéral des Finances, John Manley, ne déposera peut-être pas son premier budget cet automne. La décision du premier ministre Jean Chrétien de retarder le début des travaux parlementaires a mis des bâtons dans les roues des préparatifs budgétaires.

Les comités des Communes qui auraient normalement déjà dû être attelés au travail à l'heure actuelle ont été démantelés. Il se pourrait bien qu'on doive attendre en octobre pour que le tout-puissant comité des finances soit reconstitué et puisse se remettre au travail. Et à moins que le ministre Manley ou le premier ministre Chrétien ne décident de contourner le processus traditionnel, cela pourrait signifier d'importants retards dans la préparation du budget, prévient le député libéral Nick Discepola.

Le rapport final du comité des

Finances au ministre fournissait habituellement un plan provisoire du contenu du budget.

Rien n'oblige le ministre Manley à déposer un budget avant février 2003. Mais le plus récent budget remonte à décembre 2001, et la pression pour engager de nouvelles dépenses se fait sentir alors que le premier ministre se dirige vers la retraite, en février 2004.

Selon un député de l'Alliance, Charlie Penson, les libéraux doivent produire un budget pour indiquer la direction qu'ils veulent prendre, surtout qu'il est beaucoup question en ce moment de l'héritage qu'entend laisser M. Chrétien.

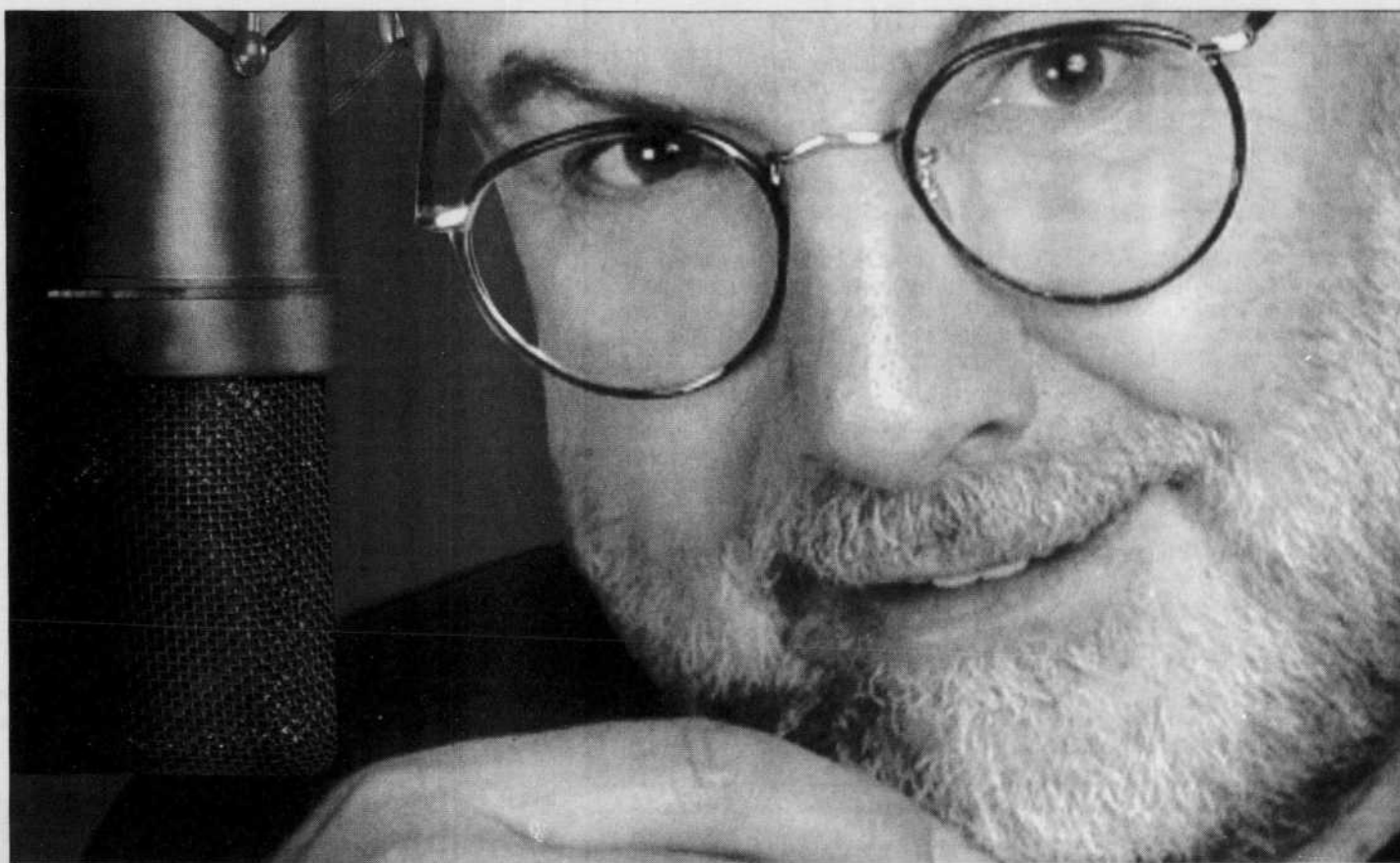
## Situation financière

Le ministre Manley a déjà prévu la population que la situation financière du gouvernement fédéral est serrée. Le ralentissement de l'économie de l'an dernier, ainsi que l'augmentation des dépenses fédérales et les baisses d'impôts, ont fait chuter les revenus d'Ottawa.

Au cours des trois premiers mois de l'année financière actuelle, le surplus fédéral a dégringolé à 4,6 milliards — contre 11 milliards pendant la même période, l'an dernier.

M. Manley a déjà dit qu'il démissionnerait plutôt que de présenter un budget déficitaire, à condition que l'économie ne tombe pas soudainement en récession. Mais il reconnaît que les facteurs de dépenses sont nombreux au sein du gouvernement, y compris certaines initiatives dont l'annonce est attendue à l'occasion du discours du Trône du 30 septembre, allant des soins de santé aux infrastructures en passant par des mesures visant à lutter contre les changements climatiques.

Comme l'excédent budgétaire fédéral diminue, la mise en œuvre de certaines mesures devra peut-être attendre quelques années, le temps de trouver le financement nécessaire, ou être étalée sur plusieurs années.

HOMIER-ROY  
ALLUME LA VILLEen semaine  
Réalisation : Louise Carrière

www.radio-canada.ca/bienmeilleur



LES ACTUALITÉS

Francisation des entreprises

EN BREF

Au moins 80 disparus dans le Caucase

(Reuters) — Les équipes de secours dépêchées dans le sud de la Fédération de Russie après le flot de glace, de boue et de roches qui a dévalé d'un glacier du Caucase poursuivent leurs recherches, 80 personnes ayant été portées disparues. Selon les responsables locaux, 24 corps ont pu être extraits de la coulée. Parmi les disparus figure le réalisateur Sergueï Bodrov Junior, grand figure du cinéma d'action russe. Neuf membres de son équipe, composée de 58 personnes, ont été retrouvés vivants. Samedi, le président Vladimir Poutine avait expliqué qu'un tiers du glacier de Maili s'était détaché, provoquant une catastrophe à ses yeux sans précédent.

PRESSE CANADIENNE

Le nombre de condamnations d'entreprises qui contreviennent aux dispositions de la Charte de la langue française a monté en flèche depuis trois ans, a indiqué le quotidien La Presse, hier.

Pour les huit premiers mois de l'année, 121 entreprises ont été condamnées pour des infractions à la Charte de la langue française, des amendes totalisant 4000 \$ par exemple pour Bureau en gros, pour des problèmes d'étiquetage ou des manuels d'instructions unilingues anglais.

Du magasin de plein air Le Baron à Espace Bell ou Music World, les problèmes d'étiquetage

sont nombreux. Par ailleurs, les lacunes linguistiques de leurs sites Web ont valu à Radio Shack et à Vertigo Multimédia des amendes de 500 \$.

Mais on retrouve encore des cas bien plus pénibles, comme Epron Canada, Pentair, Ingram Micro ou Dépôt électronique, condamnées elles parce qu'elles refusent carrément de collaborer avec la Commission de protection de la langue française. Le nombre total de condamnations a augmenté en flèche: de 45 en 1999 à 92 en 2000 puis à 103 l'an passé et les problèmes d'affichage public constituent désormais une partie bien marginale des infractions qui se rendent à une condamnation.

«On est devenu plus vigilant. On a arrêté de faire rire de nous autres», lance sans détour Michel Grant, professeur de relations de travail à l'UQAM qui termine cette semaine un mandat de cinq ans comme membre de l'Office de la langue française.

Moins hésitant

Chez les fonctionnaires qui travaillent depuis des années dans les dossiers linguistiques, cette croissance a une autre explication: le bureau du procureur général a cessé de s'asseoir sur les dossiers. Québec hésite moins qu'avant à engager des poursuites en matière linguistique.

Car pendant des années, les

politiciens «n'aimaient pas devoir composer avec des manchettes dans The Gazette», explique M. Grant.

Pour beaucoup d'entreprises, «le temps s'est arrêté en 1982», elles ont entrepris un processus de francisation qui, 25 ans après l'adoption de la Charte, n'est toujours pas terminé.

La division Canadair de Bombardier et CAE (Canadian Aerospace Electronics) n'ont toujours pas de certificat de francisation, attestant que le français est la langue normale de travail, 25 ans après l'adoption de la loi 101. Pour ces entreprises de haute technologie, les difficultés sont explicables, elles le sont

moins dans le cas d'entreprises plus traditionnelles, un atelier de machinerie de Châteauguay, par exemple, qui depuis 25 ans résiste obstinément à l'implantation de la Charte, constate M. Grant. Des poursuites viennent d'être engagées contre cette entreprise qui, depuis des années, refusait systématiquement de discuter avec le représentant de la Commission.

Le Conseil des ministres a renouvelé cette semaine le mandat de Nicole René à la tête de l'Office de la langue française qui avale la Commission de protection de la langue française, à la suite de l'adoption du projet de loi 104 en juin dernier.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.ledevoir.com/offres.html
www.ledevoir.com/avis.html

Avis public

Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques

Invitation du Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques au dépôt d'un mémoire

M. Claude Béland et les membres du Comité directeur amorcent, à la mi-octobre, une série d'assemblées publiques avec les citoyennes et les citoyens afin de discuter de la réforme des institutions démocratiques québécoises. Cette consultation populaire aura lieu à travers tout le Québec et conduira aux États généraux en février 2003.

Le Comité directeur désire connaître l'opinion des citoyennes et des citoyens sur les grandes questions concernant la réforme des institutions démocratiques québécoises. Le Comité invite donc les personnes intéressées et les corps constitués (syndicats, groupes communautaires, etc.) à présenter leur mémoire avant le 25 novembre 2002.

Pour obtenir le devis et recevoir les renseignements sur la façon de soumettre votre mémoire, consultez le site Web (www.pouvoircitoyen.com) ou écrivez-nous, à l'adresse suivante:

Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, 875, Grande Allée Est, bureau 2.400, Québec (Québec) G1R 4Y8. Téléphone: (418) 528-8024. Télécopieur: (418) 528-8094. Pouvrcitoyen@mce.gouv.qc.ca



Avis public

Ville de Montréal

Règlement

Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 20 juin 2002, a adopté le règlement suivant:

02-117 Règlement autorisant un emprunt de 284 000 \$ pour des travaux d'aqueduc et d'égout dans l'avenue Atwater et les rues Rufus-Rockhead et de Lévis et dans une rue projetée le long du canal de Lachine

Le règlement 02-117 a été approuvé par le ministre des Affaires

municipales et de la Métropole le 9 septembre 2002.

Ce règlement entre en vigueur en date de ce jour et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est.

Montréal, le 23 septembre 2002

La greffière, M<sup>re</sup> Jacqueline Leduc

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service de l'environnement, voirie et réseaux

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention de la greffière, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal H2Y 1C6, pour:

Soumission: 8829

Travaux de planage, de revêtement asphaltique des chaussées et reconstruction des trottoirs, là où requis, sur les avenues de Courtrai et Grosvenor et la Place Decelles Sud de l'arrondissement de Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce (P.R.R. 2002).

Date d'ouverture: 9 octobre 2002

Dépôt de garantie: 105,000 \$ Cautionnement.

Soumission: 8830

Travaux de planage, de revêtement asphaltique des chaussées et reconstruction des trottoirs, là où requis, sur différentes rues de l'arrondissement de Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce (P.R.R. 2002).

Date d'ouverture: 9 octobre 2002

Dépôt de garantie: 95,000 \$ Cautionnement.

Documents: Les documents relatifs à ces 2 appels d'offres seront disponibles à compter du 23 septembre 2002 au Service:

Environnement, voirie et réseaux au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1.138, contre un paiement de 110 \$ non remboursable pour chacune des soumissions

Renseignements: Antonio D'Addario, ing., chef de groupe de l'unité Conception

Vente des cahiers des charges: Téléphone: 514-872-3282 Télécopieur: 514-872-2874

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de: Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les soumissionnaires.

Montréal, le 23 septembre 2002

La greffière, M<sup>re</sup> Jacqueline Leduc

Avis public

Ville de Montréal

Arrondissement de Ville-Marie

Assemblée publique de consultation

Toutes les personnes intéressées sont priées de noter les informations suivantes:

1<sup>o</sup> À sa séance du 3 septembre 2002, le conseil d'arrondissement a approuvé le premier projet des règlements suivants:

«Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (CA-24-282.14)».

L'objet de ce projet de règlement est d'étendre le secteur résidentiel de la rue Dorion (H.2-4) vers l'est jusqu'en bordure du pont Jacques-Cartier, entre le boulevard René-Lévesque et l'arrière des lots bordant le côté nord de la rue Falardieu. Les hauteurs de 2 à 3 étages et d'un maximum de 12,5 mètres prévues sur la rue Dorion s'appliqueront à l'ensemble du secteur visé. Les limites du secteur de hauteurs prévues sur le terrain occupé par l'édifice situé au 1955, boulevard René-Lévesque, sont ajustées de façon à se superposer aux limites du terrain.

«Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011)».

L'objet de ce projet de règlement est d'encadrer l'évaluation et l'approbation de projets particuliers qui dérogent à la réglementation d'urbanisme courante, conformément à la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.Q. 2002, c. 37). Il définit la procédure de demande d'autorisation et les critères d'évaluation, alors que l'approbation des demandes demeure assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

Il est présenté avec un projet de règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (CA-24-004), afin d'introduire une grille tarifaire pour l'étude des projets particuliers.

2<sup>o</sup> Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), ces projets de règlement seront présentés lors d'une assemblée publique de consultation le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2002, à 18 heures, à la salle du conseil d'arrondissement située au 5<sup>e</sup> étage de la Place Dupuis, 888, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM.

3<sup>o</sup> Au cours de cette assemblée publique, le président d'arrondissement ou tout autre membre du conseil d'arrondissement désigné expliquera les projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption, et le public pourra les commenter.

4<sup>o</sup> Le projet de règlement mentionné au paragraphe 1 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5<sup>o</sup> Une copie des projets de règlement, un plan des secteurs visés et un document d'information peuvent être consultés aux bureaux Accès-Montréal de l'arrondissement situé au 5<sup>e</sup> étage de la Place Dupuis, 888, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 23 septembre 2002.

Le secrétaire d'arrondissement substitut Claude Théorêt

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet:

www.ledevoir.com/avis.html www.ledevoir.com/offres.html

Courriel: avisdev@ledevoir.com

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL No: 500-12-265254-023

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille)

PRÉSENT GREFFIER ADJOINT JANILE OLIVIER, Demanderesse

SHAHIH CHOUDHRY, Défendeur

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Shahid Choudhry de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal «LE DEVOIR».

Une copie de la présente déclaration en divorce et de l'avis de dénonciation des pièces a été remise au greffe à l'intention de Shahid Choudhry. Lieu: Montréal Date: 2002 SEP 19

Marie-France Lavoie GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL No: 500 12 265236 020

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT GREFFIER ADJOINT GARBIS ISTANBOULIAN

Partie demanderesse ARACELY ECHEMENDIA-BARCELO

Partie défenderesse ASSIGNATION

ORDRE est donné à ARACELY ECHEMENDIA-BARCELO de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine, Montréal, Salle 1.100, dans les trente jours de la date de publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remis au greffe à l'intention de ARACELY ECHEMENDIA-BARCELO. Lieu: Montréal Date: 17 septembre 2002

Michel Pellerin Greffier adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL No: 500-04-029124-022

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT GREFFIER ADJOINT ELSI MARISOL TOLEDO

Partie requérante JORGE DAVID MARCELO

Partie intimée ARTURO MARCELO

DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL

Partie mise en cause ASSIGNATION

ORDRE est donné à Arturo Marcelo de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en contestation d'état et réclamation d'état a été remise au greffe à l'intention de Arturo Marcelo. Lieu: Montréal

ce 17 septembre 2002 (s)MICHEL PELLERIN GREFFIER ADJOINT

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL No: 500-12-265143-028

COUR SUPÉRIEURE

Julio CHITAY CHILE Demandeur

Sonia EQUIZABAL Défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à SONIA EQUIZABAL de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame E., Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de Sonia EQUIZABAL. Lieu: Montréal Date: 16 septembre 2002 Michel Pellerin Greffier adjoint

Canada Province de Québec District de Montréal No: 500-12-265199-020

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT GREFFIER ADJOINT MAGDA DUCLAIR

Requérante AHMED EL GHARBI

Intimé ASSIGNATION

ORDRE est donné à AHMED EL GHARBI de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans un délai de trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de AHMED EL GHARBI. Lieu: Montréal Date: 13 septembre 2002

Michel Pellerin Greffier adjoint

Avis est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies, LES MINES VENDOME INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Le secrétaire



APPEL D'OFFRES

AVIS DE CORRECTION

Numéro de dossier: L 0197-099

Projet: Local commercial - SAQ Express

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC (SAQ) vous invite à lui offrir un local commercial clés en main, à:

MONTRÉAL

Sur le boulevard Pie IX, entre les rues Sabrevois et Amiens.

La superficie du local devra être d'environ 232 mètres carrés (±2 500 pieds carrés). Le local devra avoir pignon sur rue et préféablement sur un niveau. La répartition de la superficie totale demandée devra être de 65 % pour l'aire de vente et de 35 % pour l'aire d'entreposage et de service. Les locaux devront être livrés le 23 août 2003 et le bail débutera le 23 septembre 2003. Le document d'appel d'offres original doit être rempli et retourné au plus tard le 24 octobre 2002 à 14 h.

Vous pourrez vous procurer le document d'appel d'offres au coût de vingt-cinq dollars (25 \$) la copie, au siège social de la SAQ situé au 905, avenue De Lorimier à Montréal ou en communiquant, à frais virés s'il y a lieu, au Service localisation et transactions immobilières, au (514) 873-6408.

Veillez prendre note que les heures d'ouverture pour l'achat du document d'appel d'offres sont les suivantes:

Du lundi au jeudi: 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Vendredi: 8 h 30 à 12 h 30

La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des propositions reçues.

Les changements apportés à l'avis public sont en caractères gras.



APPEL D'OFFRES

Numéro de dossier: SP-1159

Projet: Sacs à poignées en polyéthylène

Des soumissions pour fournir différents sacs à poignées en polyéthylène, imprimés pour une période d'un an seront reçues au plus tard à 11 h 30 (heure locale), le 8 octobre 2002 par la Société des alcools du Québec (SAQ).

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes:

Siège social 905, avenue De Lorimier Montréal (Québec) - H2K 3V9

Centre de distribution de Montréal 2021, rue Des Futilles Montréal (Québec) - H1N 3M7

Centre de distribution de Québec 2900, rue Einstein Sainte-Foy (Québec) - G1X 4B3

Un versement non remboursable de vingt-cinq dollars (25 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la SAQ et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission, comme cautionnement de soumission, soit un chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie d'assurance ou une institution bancaire autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission.

La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

# LE DEVOIR

## LE MONDE

Déclarations de responsables américains sous couvert de l'anonymat

### « Décapiter » rapidement Saddam Hussein

#### Les infrastructures irakiennes ne seraient pas visées

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les États-Unis se préparent à une guerre éclair contre l'Irak pour renverser le président Saddam Hussein et détruire son arsenal d'armes de destruction massive, selon plusieurs responsables américains cités dans la presse ce week-end.

« Notre intérêt est d'intervenir très rapidement pour décapiter le régime et ouvrir l'accès à l'Irak de manière à montrer que nous sommes là comme des libérateurs et non pour occuper le pays », a expliqué au Washington Post un responsable du Pentagone sous couvert d'anonymat.

Ce qui est déjà décidé, c'est que cette fois-ci une éventuelle intervention militaire ne cherchera pas à détruire les infrastructures en Irak ou les troupes, ont encore expliqué des officiers américains de haut rang, cités par le quotidien.

Les bombardiers et les missiles américains viseraient exclusivement le président Saddam Hussein, son entourage et les institutions qui le soutiennent, ont encore expliqué ces mêmes sources.

Ce scénario, sur lequel travaillent les stratèges du Pentagone, constitue une approche radicalement différente de l'intervention militaire étendue et massive de

1991 après l'invasion du Koweït par l'armée irakienne.

Il y a dix ans les Américains avaient aligné plus de 500 000 hommes, après une préparation du terrain pendant plusieurs semaines grâce à des bombardements et des missiles. Cette fois-ci, le général Tommy Franks, le chef du commandement des forces américaines dans le Golfe, utiliserait probablement trois divisions, environ 100 000 hommes, selon les sources du journal.

Une intervention terrestre pourrait se faire simultanément avec une campagne de bombardement avec des appareils B-2 pour détruire la chaîne de commande, le quartier général et les défenses anti-aériennes de l'Irak, a-t-on ajouté.

Le but principal de ces frappes serait de couper les communications émanant de Bagdad pour isoler Saddam Hussein de ses troupes sur le terrain.

M. Bush dispose depuis le début septembre de toutes les options militaires envisagées par le Pentagone pour lancer une éventuelle attaque contre Bagdad, avait confirmé le porte-parole de la Maison-Blanche, Ari Fleischer, dans un entretien au New York Times.

Le général Franks avait aussi

déclaré samedi au Koweït que les forces américaines dans le Golfe sont « prêtes » à une éventuelle offensive contre l'Irak. « Nous sommes prêts à faire tout ce qu'on nous demandera de faire », avait-il dit.

Les sources militaires citées hier dans le Washington Post ont indiqué que le Pentagone pourrait lancer une offensive dans une période de 45 à 60 jours après en avoir reçu l'ordre du président George W. Bush. Ces fuites coordonnées de scénarii de guerre

dans la presse et les déclarations de plusieurs hauts responsables américains ces derniers jours, dont M. Bush, sur le fait qu'ils ne pensent pas que le leader irakien cédera aux demandes des Nations unies, font penser qu'une intervention militaire en Irak paraît de plus en plus inéluctable. John McCain, le sénateur républicain influent de l'Arizona a estimé hier sur la chaîne de télévision NBC qu'un recours américain à la force contre Bagdad paraissait inévitable.

« Je crois que nous aurons une guerre car Saddam Hussein est un danger clair et immédiat pour les États-Unis » en raison de ses armes de destruction massive et de son refus persistant à les détruire, a lancé le sénateur. Selon lui, le régime irakien ne devrait pas tenir longtemps alors qu'il « est considérablement affaibli », tant militairement que politiquement, depuis la guerre du Golfe.

Il a aussi estimé qu'une guerre éclair était le scénario le plus plausible.

### Risque d'une « guerre israélo-arabe »

REUTERS

Washington — Des membres importants du Congrès américain ont dit craindre hier qu'une attaque unilatérale des États-Unis contre l'Irak n'implique Israël et mène à une « guerre arabo-israélienne ».

Le sénateur Joseph Biden, démocrate du Delaware et président de la commission sénatoriale des Affaires étrangères, a déclaré que si Israël était entraîné dans ce conflit, « cela deviendrait une guerre israélo-arabe ».

Biden, invité à l'émission Face the Nation sur CBS, réagissait à une information du New York Times, rapportant que le premier ministre israélien Ariel Sharon avait prévenu le président américain George W. Bush qu'il riposterait en cas d'attaque irakienne.

Une source proche de Sharon a contesté l'information, indiquant que l'État hébreu se réservait le

droit de réagir mais que « cela n'implique pas forcément une attaque ».

Le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres a quant à lui dit sur CNN qu'il ne révélerait pas comment son gouvernement réagirait en cas d'agression irakienne, tout en ajoutant que « si les États-Unis décidaient [une intervention], Israël serait « un soldat loyal, fiable et discipliné ».

Le sénateur républicain Richard Shelby, haut responsable de la Commission des renseignements, a estimé sur CBS qu'une réplique d'Israël occasionnerait « une extension de la guerre au Proche-Orient ».

Shelby estime aussi que le Congrès approuverait une résolution permettant à Bush d'attaquer l'Irak. Les deux députés estiment par ailleurs que Washington agirait contre Bagdad en début d'année prochaine.

PERSPECTIVES

### Que s'est-il passé en Côte-d'Ivoire ?

La France a décidé d'intervenir hier dans la crise qui secoue la Côte-d'Ivoire depuis jeudi, en envoyant des renforts militaires sur place autant pour protéger ses ressortissants que pour contribuer par sa seule présence à la stabilité régionale en Afrique de l'Ouest.

CHRISTOPHE AYAD  
LIBÉRATION

Il n'y a eu ni mutinerie ni coup d'État en Côte-d'Ivoire. Ce qui se passe ressemble fort à un règlement de comptes interne au régime. C'est ce qui ressort de récits recueillis par téléphone auprès d'interlocuteurs présents au moment des faits. L'un d'eux a dîné mercredi avec le général Robert Guéi, « instigateur présumé » de la tentative de coup d'État, selon les autorités: « Nous nous sommes quittés tard et il n'avait rien d'un homme qui allait prendre la tête d'un putsch quelques heures plus tard. Au contraire, il m'a fait l'impression de quelqu'un qui avait peur. Il disait: "Il va m'arriver quelque chose." Ses cousins, qui étaient présents, lui ont conseillé de quitter le pays. » Le 1<sup>er</sup> août, Balla Keita, le secrétaire général de l'UDPCI, le parti de Robert Guéi, avait été abattu dans des circonstances mystérieuses au Burkina Faso. Peu après le dîner de mercredi soir, le corps de Robert Guéi était retrouvé dans la rue, criblé de balles. Selon la version officielle, il se rendait au siège de la radiotélévision pour s'en emparer. Selon nos sources, il a été abattu chez lui ainsi que toute sa famille. Puis son corps a été traîné dehors.

#### Abattu chez lui

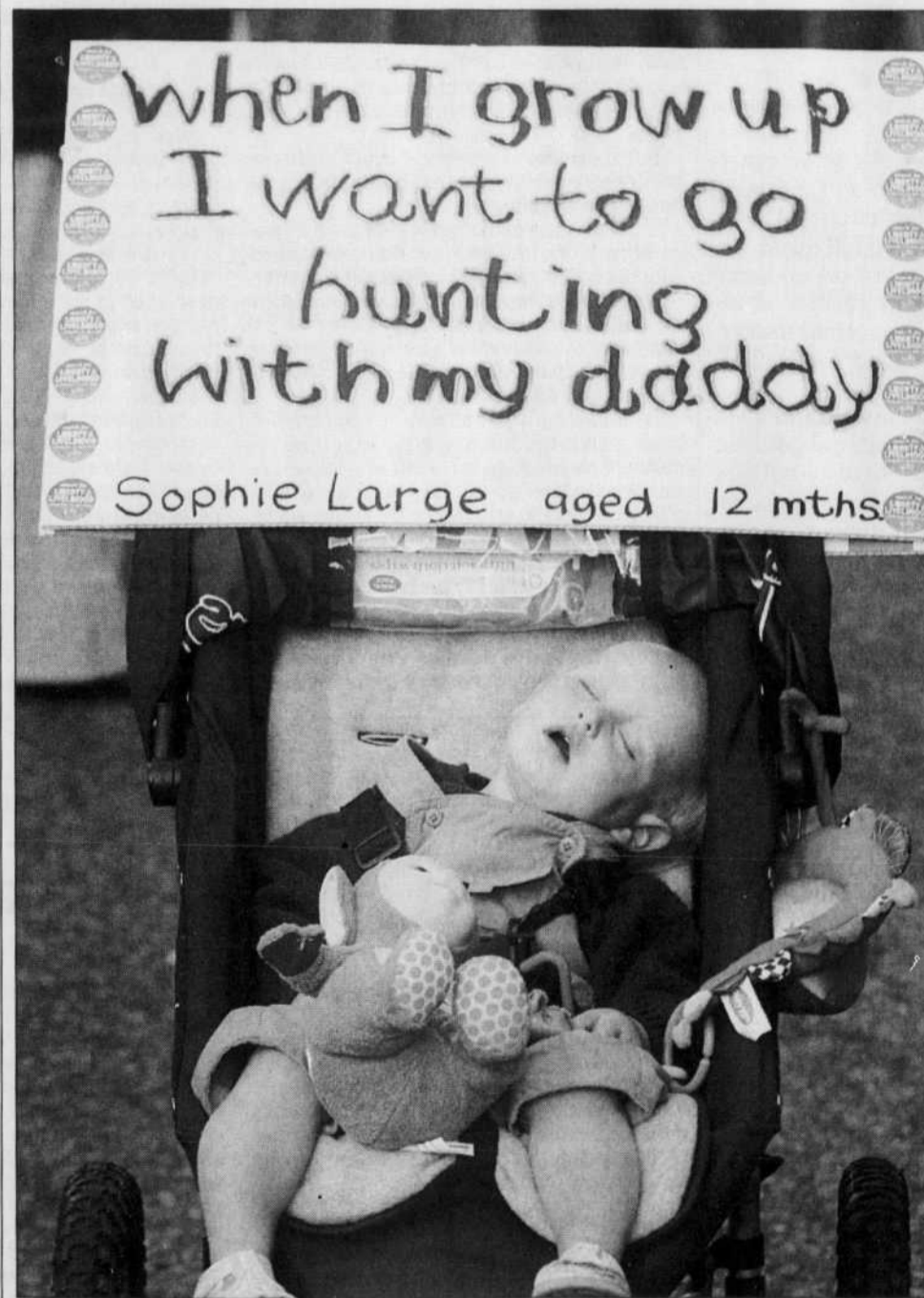
Pendant ce temps, le ministre de l'Intérieur, Emile Boga Doudou, a été abattu chez lui par des présumés mutins. Un détail cloche: dès jeudi matin, alors que la nouvelle de sa mort n'est pas connue, le ministre de la Défense Moïse Lida Kouassi annonce à la radio que, « en l'absence du ministre de l'Intérieur, le ministre de la Justice a décrété un couvre-feu ». Quelques jours auparavant, le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur avait confié son inquiétude à un visiteur. Un climat confirmé par un homme bien renseigné: le général Joseph Tanni, ex-patron des services de renseignements sous Houphouët-Boigny, confiait à des proches qu'il envisageait de « partir à l'étranger » à cause de la guerre en préparation au sommet de l'État.

Il semble que « gueïstes », caciques du PDCI de l'ex-président Houphouët-Boigny, et membres du FPI au pouvoir étaient tous convaincus que quelque chose allait se passer. C'est dans ce contexte que le président Gbagbo est parti pour Rome, laissant les deux hommes forts de son gouvernement à court-circuits. Emile Boga Doudou était le grand gueleu du gouvernement, l'homme le plus craint par les Ivoiriens: ne se permet-il pas de contredire en public le président Gbagbo lui-même? Moïse Lida Kouassi, le ministre de la Défense,

est plus discret, mais il est devenu riche: les ministres de la Défense, de l'Intérieur et des Finances s'approprient près de 30 % des recettes douanières; ils se partagent aussi les juteuses recettes du casino. Un trésor de guerre qui a permis à Boga Doudou comme à Lida Kouassi de recruter des sortes de milices personnelles.

Une fois les hostilités déclenchées, plusieurs détails troublent les observateurs. Pourquoi le chef d'état-major, Mathias Doué, un homme respecté par la troupe, est-il resté trois heures dans sa maison cernée par des soldats? Pourquoi Alassane Ouattara, considéré comme le plus sérieux concurrent du président Gbagbo et accusé en janvier 2001 d'avoir fomenté une tentative de coup d'État, a-t-il pu quitter le pays sans être inquiété? Ouattara s'est réfugié dans l'ambassade d'Allemagne peu après le début des troubles. Il a expliqué s'être senti en danger. De là, il a rejoint l'ambassade de France, avant d'obtenir, samedi après-midi, l'autorisation de quitter le pays. Il se trouvait dans l'avion d'Air France, en attente de décollage, lorsque l'avion de Laurent Gbagbo a atterri à Abidjan, de retour d'Italie. Pourquoi Ouattara a-t-il été épargné lors de ces événements qui fournissaient le prétexte parfait pour l'éliminer? A-t-on voulu l'envoyer en exil? Détourner l'attention. Autre bizarrerie: pourquoi le premier ministre, le très effacé Pascal Affi Nguessan, est-il resté muet pendant les deux premiers jours de la crise, laissant le ministre de la Défense seul sur le devant de la scène? Pourquoi, enfin, l'armée n'a-t-elle toujours pas sécurisé Yamoussoukro, la capitale administrative, sur laquelle les « mutins » de Bouaké sont censés marcher? Ils ne sont d'ailleurs toujours pas arrivés à Yamoussoukro... Autant de questions pour l'instant sans réponse, mais dont il ressort quelques certitudes. Les « mutins » n'en sont pas: soit ils ont été manipulés, soit ils travaillaient en service commandé. Maintenant, il s'agit de les faire taire en les éliminant et de détourner l'attention en criant à l'infiltration extérieure en désignant comme d'habitude à la vindicte populaire les travailleurs immigrés burkinabés. La thèse du complot extérieur a aussi l'avantage de forcer la France à appliquer l'accord de défense qui lie les deux pays depuis 1962. De toute façon, la Côte-d'Ivoire n'a plus d'armée digne de ce nom, seulement des bandes armées à la solde de tel ou tel homme politique. Robert Guéi a visiblement servi de parfait bouc émissaire à un règlement de comptes entre membres du gouvernement. Enfin, le président Gbagbo apparaît de plus en plus comme l'otage de son entourage.

### Jeune manifestante



STEPHEN HIRD REUTERS

PLUS DE 400 000 FERMIERS, chasseurs et défenseurs du mode de vie rural venus de toute la Grande-Bretagne ont manifesté hier au centre de Londres, lors de la plus importante manifestation dans la capitale depuis 150 ans, ont annoncé la police et les organisateurs. À l'origine de la colère: le fait que le gouvernement de Tony Blair planche sur un projet de loi interdisant ou restreignant sévèrement la chasse à courre, sport britannique traditionnel. Si, selon les sondages, la majorité des Britanniques sont contre cette activité, ses partisans affirment que l'interdiction mettrait au chômage des milliers de personnes qui en vivent.

### Succès mitigé pour la Journée européenne sans voiture

Paris (AFP) — Plusieurs dizaines de millions de citoyens européens étaient invités hier à ne pas utiliser leur automobile pour la Journée sans voiture, une manifestation destinée à promouvoir les transports alternatifs dans des villes menacées d'asphyxie, mais qui est restée souvent confidentielle.

Pour sa cinquième édition, l'opération a réuni 1353 villes de 37 pays européens et quatre villes canadiennes. La Journée consiste à fermer une partie du centre-ville aux voitures polluantes et non prioritaires pendant quelques heures

pour prouver qu'on peut alléger le trafic sans asphyxier l'activité. C'est la première fois que l'opération se déroule un dimanche, ce qui explique sans doute qu'elle ait connu un succès mitigé, malgré une réelle mobilisation de quelques grandes villes comme Bruxelles ou Paris.

Ainsi, la Belgique a fait preuve d'audace en fermant carrément à la circulation automobile sa capitale entre 9h00 et 19h00. Un million de Bruxellois n'ont pas pris leurs voitures.

En France, où est née cette manifestation, 96 villes s'étaient jointes

à l'opération. La Journée sans voiture a coïncidé cette année avec les Journées du patrimoine, et de nombreuses manifestations combinant découverte architecturale et parcours piétonnier avaient été organisées. À Paris, où les arrondissements centraux étaient en principe réservés aux riverains, taxis et voitures propres, les responsables de la municipalité socialiste se félicitaient des premiers chiffres enregistrés: une baisse de 65 % de la circulation dans le centre par rapport à un dimanche ordinaire, et de 21 % pour l'ensemble de la capitale.

### Papon veut sauver son honneur

REUTERS

Paris/Bordeaux — Maurice Papon a engagé à 92 ans le combat pour sa « réhabilitation » et semble s'intéresser à de nouvelles archives apparues dernièrement à Bordeaux, a-t-on appris hier de sources proches du dossier.

Ces archives proviennent d'un historien amateur bordelais, récemment décédé, qui aurait été lui-même en contact avec un ancien policier du régime de Vichy.

Maurice Papon a reçu ses avocats Jean-Marc Varaut et Francis Vuillemin samedi à son domicile de Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne), où il réside depuis sa libération mercredi pour raisons de santé, après trois ans de détention. « L'heure est à l'apaisement, nous prenons le temps nécessaire pour la suite de la réflexion dans quelques mois. Nous nous sommes exprimés sur sa volonté de réhabilitation mercredi, nous n'allons pas le répéter mille fois », a dit hier à Reuters M<sup>re</sup> Francis Vuillemin.

Prié de dire si son client pouvait s'intéresser à la recherche de nouveaux documents sur l'affaire, il a répondu: « Notre intérêt pour d'éventuelles archives est évident si elles présentent une consistance ».

La libération de Maurice Papon survient quelques mois après le décès de René Terrisse, auteur d'ouvrages historiques sur la période 1940-1944, et qui fut témoin à ce titre dans la procédure d'instruction de l'affaire.

Fils d'un résistant mort en déportation, René Terrisse a passé une partie de sa vie à rassembler des documents sur l'Occupation. Il aurait obtenu des documents d'un ex-policier du régime de Vichy ayant travaillé à Bordeaux sous l'Occupation, avec lequel il s'était entretenu pour ses travaux.

Le contenu exact de ces archives et leur portée éventuelle sur l'affaire Papon ne sont pas connus. Ils seraient toujours actuellement en possession de la veuve de René Terrisse, qui aurait repoussé plusieurs propositions d'achat.

M<sup>re</sup> Gérard Boulanger, avocat de parties civiles du procès de Maurice Papon, accuse les avocats de ce dernier de chercher à acheter les archives de René Terrisse, connu pour ses prises de position plutôt favorables à Maurice Papon.

Condamné pour sa participation aux arrestations et déportations de centaines de juifs de Gironde, Maurice Papon a toujours réfuté avec véhémence les accusations de complicité de crimes contre l'humanité. Tout au long de sa défense, il a affirmé avoir en réalité travaillé pour la Résistance, dans un réseau nommé « Jade-Amiccol ».

Cette thèse du « double jeu » n'a pas convaincu les jurés de Bordeaux qui l'ont condamné à dix ans de réclusion.



Cocoli

chez  
BOUTIQUE

Emile Deslongchamps

1007, RUE LAURIER OUEST,  
OUTREMONT  
TEL.: 274-2442

# É D I T O R I A L

## Pauvres parents!

Des données préliminaires indiquent que les parents sont réticents à se prévaloir de l'entière responsabilité du congé parental fédéral, d'une durée d'un an. Voilà qui tendrait à confirmer que le programme mis en place par Ottawa ne répond pas aux besoins des Canadiens.

**B**n janvier 2001, le gouvernement fédéral bonifiait le congé parental des Canadiens en faisant passer de six mois à un an la période que peuvent prendre les nouveaux parents pour s'occuper de leur nouveau-né. Mais comme il s'agit d'un programme taillé à même la caisse de l'assurance-emploi, il est bâti sur la même structure et n'offre donc qu'une compensation financière équivalant à 55 % du salaire assurable, jusqu'à concurrence de 413 \$ par semaine. Au fil des ans, bon nombre d'employeurs ont accepté de combler la différence entre le salaire de leur employé et le montant prévu par l'assurance-chômage. Mais peu ont accepté jusqu'à ce jour d'étirer leur compensation pour combler le manque à gagner des six nouveaux mois. Il est difficile de les blâmer. C'est au gouvernement qu'il revient d'assumer ces coûts, si tant est que nous soyons dans une société qui a à cœur le bien-être des jeunes enfants. Qu'il suffise de mentionner que toutes les études sur le sujet sont unanimes sur les irremplaçables bienfaits d'une première année réussie. C'est à ce moment que se tissent, ou non, des liens profonds et durables entre l'adulte et l'enfant. Ce n'est pas pour rien que de nombreux pays européens ont mis en place des programmes de congés allant de un à trois ans, et prévoyant un soutien financier.

Il n'est pas inutile de rappeler que la bonification du programme fédéral est venue au beau milieu d'une vive controverse opposant Ottawa et Québec. Cependant, loin de mettre fin au débat, le programme fédéral contenait tellement de lacunes qu'il a fait ressortir les avantages du projet proposé par Québec. La Loi n'empêche pas une province de créer son propre régime d'assurance parentale, bien au contraire. Mais les négociations qui ont pris place sur le partage des cotisations présentement à l'assurance-emploi ont échoué, Québec voulant obtenir toute la portion des cotisations servant à financer le programme fédéral de congé parentaux alors qu'Ottawa limitait ce transfert à un montant équivalent au coût des prestations versées aux familles québécoises. Ce dernier montant est moindre en raison du taux plus faible de natalité au Québec. La somme en jeu est d'environ 60 millions.

Devant cette impasse, Québec a décidé l'an dernier de s'adresser aux tribunaux, signifiant ainsi qu'il s'avouait battu sur le plan politique.

N'empêche. Québec a fait miroiter à la population un congé autrement plus séduisant que le projet fédéral. Le salaire maximum assurable serait de 52 000 \$, au lieu de 39 000 \$; les travailleurs autonomes, exclus du programme fédéral, seraient couverts. Le programme québécois prévoit en outre une compensation équivalente à 75 % du salaire pendant 40 semaines ou un congé de 50 semaines avec une compensation de 70 % du salaire pour les 25 premières semaines et de 55 % pour le reste.

Il ne fait aucune doute que les Québécois seraient les grands gagnants d'un congé parental québécois, qui pourrait mieux contribuer, qui sait, à hausser notre taux de natalité désespérément bas. Entre-temps, ils sont condamnés à se rabattre sur un système fédéral comportant toujours de sérieuses lacunes. Et après cela, on nous dira que le fédéralisme façon canadienne fonctionne bien!

## Une précipitation inquiétante

**L**es syndicats de la fonction publique québécoise n'ont pas tardé à réagir en entendant Mario Dumont dire que, porté au pouvoir, il remettrait en cause des acquis syndicaux importants comme la sécurité d'emploi et l'ancienneté à l'occasion d'une révision du rôle de l'État. S'il est vrai que ce discours n'est pas nouveau chez lui, la perspective de le voir devenir premier ministre donne un caractère réel à un propos qu'on ne peut plus prendre à la légère.

Le chef adéquat n'est pas seul à vouloir soumettre la fonction publique québécoise à une cure d'amaigrissement. Jean Charest, qui entretient des projets similaires, apparaîtra désormais pondéré à côté de son rival. L'un comme l'autre mesurent mal toutefois l'ampleur de la tâche. Ce à quoi ils veulent s'attaquer n'est pas uniquement cet excès de bureaucratie qui irrite tous les citoyens. Ce sont d'abord des services auxquels tiennent les citoyens que l'on réduira.

Les ambitions qu'expriment Mario Dumont et Jean Charest font écho aux frustrations des citoyens qui voudraient que leurs gouvernements soient plus efficaces. Trop gros l'État québécois? Il faut bien constater qu'après une cure sévère administrée par le premier ministre Lucien Bouchard, la croissance de l'appareil gouvernemental a repris sous la pression

des demandes des citoyens. MM. Dumont et Charest font valoir que l'État québécois ne peut plus être à tout pour tous et disent qu'il faudra faire des choix. Cette lapalissade ne saurait servir de réponse que si, du coup, ils nous présentaient les choix qu'ils feraient s'ils étaient à la direction des affaires de l'État. À cet égard, le programme de l'ADQ n'apporte aucune réponse cohérente alors que celui du PLQ demeure bien incomplet. Leur volonté clairement exprimée d'agir dès leur arrivée aux affaires de l'État est inquiétante. L'épisode récent de la lutte contre le déficit devrait nous inciter à éviter toute précipitation.

Trop souvent les gouvernements s'attaquent à la réduction de la taille de l'État par nécessité. Conduits par l'urgence, ils font des choix qui se révèlent douloureux pour tous. Aujourd'hui, les finances de l'État québécois sont saines et il n'y a surtout pas de raison d'aborder tête baissée la révision du rôle de l'État. Tout au contraire, le fait de devoir renouveler 40 % de l'effectif de la fonction publique ces 10 prochaines années, devrait nous inciter à préparer soigneusement la mutation de l'appareil étatique québécois. À cet égard, M. Charest et, encore plus, M. Dumont, ont besoin d'approfondir leur réflexion qui trop souvent confine à la pensée magique.

bdescoteaux@ledevoir.ca

### LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



### LETTRES

#### Bravo M. Chrétien!

Vous avez raison M. Chrétien lorsque vous affirmez, comme vous l'avez fait devant l'Assemblée générale des Nations unies, que la pauvreté dans le monde et la dérive d'États lointains contribuent à accroître l'exclusion sociale et le ressentiment, mettant en péril la sécurité mondiale. Je vous félicite pour ce geste.

Il faut continuer la réflexion et prendre position sur la pauvreté et l'exclusion sociale de nos jeunes canadiens.

Est-il nécessaire de rappeler que le 24 novembre 1999, la Chambre des communes adoptait à l'unanimité la résolution suivante: «Que la Chambre témoigne de son souci pour des millions et plus d'enfants canadiens qui vivent dans la pauvreté et s'emploie à réaliser l'objectif d'éliminer la pauvreté chez les enfants du Canada d'ici l'an 2000.»

Le Canada n'a pas atteint ces objectifs et votre gouvernement a opté pour un repli sécuritaire en adoptant la Loi sur le système pénal pour adolescents. Le Canada est loin d'être un modèle en matière de justice sociale pour les enfants.

La pauvreté a des effets sur le fonctionnement familial: parents dépressifs, stress chronique, quartiers hostiles, promiscuité et écoles en difficulté.

Une partie des surplus engrangés par votre gouvernement pourrait servir à alléger

le sort de nos jeunes. Comme le disait Gandhi: nous devons être nous-même le changement que nous désirons voir.

M<sup>e</sup> René Binet  
Avocat en droit des jeunes

#### Le pourrissement social

Hier le président Alvaro Uribe de Colombie a prononcé un discours devant l'Assemblée des Nations unies qui, à mon avis, montre bien l'écart entre les préoccupations des pays riches et celles des pays pauvres. En voici quelques extraits.

Le 11 septembre fatidique, 2801 personnes perdirent la vie à New York; en Colombie, chaque mois, la violence fait autant de victimes. Chaque année, nous enterrons 34 000 victimes de la violence. L'an passé, nous avions le taux le plus élevé d'homicides au monde. Deux millions de personnes, dont 40 % sont des enfants, ont été forcés de se déplacer à cause de la violence et de la terreur; cela équivaut aux populations de Washington et de Manhattan réunies. Le quart des maires de nos villes et plus de 107 députés font l'objet de menaces de mort. Quotidiennement sur nos routes, il y a des attaques, des enlèvements et des vols; que se passerait-il si cela arrivait entre New York et Boston (ou entre Québec et Montréal)? Ne nous envoyez pas vos armes! Éliminez vos marchés de la

drogue. Une résolution de l'ONU ordonne la confiscation des comptes bancaires et des investissements pour les personnes reliées au terrorisme; cette résolution n'est pas appliquée dans les pays où circule l'argent de la drogue qui finance le terrorisme en Colombie.

Comme beaucoup de nations nous sommes affectés par la misère, l'injustice, l'endettement et le déficit fiscal. Le monde est rempli d'analyses des problèmes, de critiques et d'experts savants sur la situation de la Colombie. Nous avons besoin de moins de rhétorique et de plus d'action, d'aide concrète et efficace car la violence se finance par le commerce international et s'exécute avec des armes qui ne sont pas fabriquées en Colombie.

Il est rare de rencontrer un dirigeant avec une vision si claire de la situation. Les problèmes de la Colombie sont ceux de toute l'Amérique latine, de Mexico à l'Argentine en passant par Panama.

Il n'y a de différences qu'entre les niveaux de pourrissement social. Quelles sont les politiques du Canada et du Québec face à ces problèmes? Quelle vision d'avenir nos politiciens ont-ils hormis les prochaines élections? Il serait peut-être temps d'y penser avant que les problèmes de la Colombie ne nous rejoignent!

Bernard Viau  
Saint-Jérôme, le 17 septembre 2002

### LIBRE OPINION

## Devoirs d'histoire

LOUIS CORNELLIER

Le texte qui suit constitue l'avant-propos d'un ouvrage que notre collaborateur Louis Cornélius vient de publier chez Septentrion et qui reprend des commentaires déjà publiés dans Le Devoir. L'auteur enseigne la littérature au cégep de Joliette et est rédacteur en chef de la revue Combats.

**J**e suis entré en littérature parce que l'idée que les mots puissent révéler le monde me captivait. Très peu aventurier de nature, j'étais néanmoins animé par une curiosité intellectuelle insatiable et les livres, les histoires inventées surtout, j'en étais sûr, allaient me permettre d'aller à l'essentiel, et d'en vivre, en me dispensant, sans préjudice, de la plupart des pesants détours auxquels se prêtent mes contemporains afin d'embrasser la vie vraie. Débarrassé du gras de la vie quotidienne, de la superficialité de l'ordinaire qui gruge inutilement notre temps, le monde de la fiction s'offrait comme celui du supplément d'âme perpétuel, comme le seul lieu digne de ceux pour qui la vie doit avoir un sens. Je n'ai jamais regretté ce choix.

Je lis donc toujours, sans cesse, goulument, presque trop même, au dire de certains de mes proches qui aimeraient bien, parfois, que ma disponibilité au monde passe par autre chose que par les livres. Mes choix de lectures, toutefois, ne sont plus les mêmes que ceux du temps de ma prime jeunesse. Le monde, alors, m'apparaissait assez simple, trop pour me contenter, et je recherchais dans la littérature cette complexité nourricière que je ne trouvais pas ailleurs. J'ai compris, depuis, et je le dois autant à l'ordinaire des jours qu'aux lectures inattendues qui l'ont rythmé, la naïveté, je dirais même l'insignifiance, qu'il y a à traquer un monde «autre» dans les livres. J'ai acquis la conviction que, au contraire de mon fantasme de jeunesse, c'est ce monde-ci, que je croyais trop simple mais qui n'était pas, qu'il fallait chercher à lire dans les mots imprimés. Tout

le reste n'était que divertissement ou lâche refus du réel.

Je lis encore, bien sûr, des poèmes et des romans puisque les meilleurs d'entre eux font justement la substance de ce réel auquel rien d'essentiel n'est étranger. C'est dans les essais, toutefois, dans le génie du vrai qui les anime, que je trouve aujourd'hui la médiation suprême vers ce monde concret qui m'est si cher et duquel je ne veux surtout plus m'échapper. Dans les essais, donc, et plus particulièrement dans les essais historiques puisque leur génie me semble fondé sur un défi d'une incommensurable noblesse: celui de redonner sa réalité à un monde réel... qui n'existe plus, mais qui n'en reste pas moins bien vivant par les résonances qu'il continue d'avoir dans nos vies.

Aussi, si elle m'intéresse parce que je lui reconnais une nécessité objective, l'histoire de type factuel et/ou scientifique n'est pas celle qui m'interpelle le plus. Je lui préfère une histoire de type interprétatif, peut-être moins rigoureuse à certains égards, mais assurément plus audacieuse, qui plaide en faveur d'une saisie du réel d'aujourd'hui à l'aune de celui d'hier, et vice versa, dans une entreprise intellectuelle qui a le courage de ses présomptions.

L'histoire, bien sûr, n'est pas notre code et les survivants conservent l'entière liberté de refuser les fragiles injonctions inscrites dans l'aventure de leurs prédécesseurs. Encore faut-il, pour qu'elle ne devienne pas folle, que cette liberté se fonde sur une connaissance des récits qui racontent le passé qui l'a elle-même rendue possible, qu'elle sache au terme de quel périple collectif elle apparaît et soit consciente des enjeux qui lui sont laissés en héritage. Nous déciderons, oui, de la suite du monde, mais ce serait folie que de le faire en toute ignorance de l'histoire qui nous a rendu cette étonnante et engageante responsabilité face au réel passé, présent et à venir.

Les historiens dont il sera question dans les pages qui suivent sont tous, sans excep-

tion, des penseurs du présent qui savent, comme l'a écrit Lionel Groulx, que «les doctrines prêchées par nos pères, les monuments élevés par leur génie, le visage humain donné par eux à la patrie, bref, l'ensemble des hérités que nous tenons d'eux, tout cela agit en nous, sur notre intelligence, notre sensibilité, nos sens; et tout cela commande, souvent à notre insu, le plus grand nombre de nos réflexes et de nos gestes».

Les conclusions qu'ils en tirent sont diverses, parfois opposées, autant sur le plan de l'interprétation de passé que sur celui, partant, des leçons à en tirer pour aujourd'hui et demain, mais toutes appellent que le réel a une profondeur historique qui donne son sens à notre liberté.

Historiens et, exceptionnellement, journalistes ou autres, les auteurs québécois qui subissent ici l'épreuve de la critique journalistique ont fait leur devoir d'intellectuels en offrant au débat public leur vision du monde inspirée par leurs travaux spécialisés. J'espère, quant à moi, avoir bien fait les miens, de devoirs, en rendant compte consciencieusement de ces ouvrages et en essayant de dire en toute franchise en quoi ils me semblaient mobilisateurs ou non.

Tous les textes qui composent cet ouvrage ont déjà été publiés dans *Le Devoir*, d'où le titre donné à l'ensemble qui évoque aussi, on l'aura compris, les devoirs précédemment mentionnés.

Parus en chronique libre à l'été 1998, les deux premiers textes, de nature légèrement différente des autres, ont pour but de donner le ton, d'indiquer d'où je parle. Les suivants ont tous été rédigés à l'occasion de ma chronique «essais québécois» dans le cahier «Livres» du *Devoir*.

Tous ces textes ne parlent que d'une chose, le Québec, et tentent de dire un attachement profond à une réalité nationale à la fois fragile et forte.

S'ils vous donnent l'élan nécessaire à vous engager dans la suite du débat concernant l'avenir de la nation québécoise, ils auront rempli leur modeste mission.

## IDÉES

EMPLOI

## Y a-t-il une réelle crise des relations de travail au Québec?

JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY  
Professeur en relations industrielles  
Université du Québec en Outaouais

Les conflits de travail survenus au Québec au cours des derniers mois ont donné lieu à maintes spéculations de la part de commentateurs de la scène des relations de travail quant à une dégradation de la relative paix industrielle des dernières années. Plusieurs y voient une transformation significative du contexte social du système de relations industrielles. Pour les tenants de cette vision, les grèves et lock-out hautement médiatisés des derniers mois seraient le reflet d'une rupture dans la dynamique des rapports de travail des deux dernières décennies, symptomatiques d'un climat de confrontation pour les années à venir.

Nous inscrivant en faux avec cette analyse d'un retour (sic) généralisé de la confrontation patronale-syndicale, nous proposons plutôt que la manifestation marquée du conflit industriel des derniers mois était prévisible et contingente aux variations de l'environnement économique, à la restructuration de certains secteurs industriels ou encore aux stratégies de négociations des parties.

D'emblée, rappelons que l'incidence des conflits de travail est généralement corrélée avec les cycles économiques. En période de ralentissement, les arrêts de travail étant plus dommageables de part et d'autre, ces derniers sont habituellement moindres. *A contrario*, on constate que les années de reprise économique sont caractérisées par une augmentation du nombre de conflits, les salariés cherchant alors à obtenir une juste part de la richesse. Alors que certains indicateurs de la reprise économique sont au vert et que le profit semble au rendez-vous dans les secteurs bancaire et du tourisme, il n'est guère surprenant de constater que les salariés de Sécur et de l'hôtellerie revendiquent avec insistance de nouveaux avantages salariaux!

On observe également depuis la dernière décennie d'importantes restructurations dans certains secteurs d'activités, créant ainsi un nouveau contexte stratégique qui amène les entreprises à modifier de façon importante leur mission, leurs opérations et les avantages consentis aux salariés. Alors que la recherche d'efficacité et d'efficience incite les employeurs à imposer certaines activités afin de transformer le contrat de travail en un contrat d'affaire avec une autre entité corporative (qui embauche souvent leurs ex-salariés), la consolidation du lien d'emploi et le maintien des conditions de travail se retrouvent au cœur de l'agenda syndical. Le caractère a priori difficilement conciliable des objectifs stratégiques des parties exacerbe leur divergence d'intérêts, rendant ainsi la conclusion des négociations plus ardue.

À cet effet, le cas de Vidéotron est des plus probants. Le passage d'un marché quasi monopolistique à un marché concurrentiel suite à la dérégulation du secteur des télécommunications, l'émergence de technologies substituts au câble, le rachat de l'entreprise par le groupe Quebecor à un prix élevé, des conditions de travail en tête de l'industrie constituent certes des ingrédients explosifs en matière de négociation collective!

Finalement, certains conflits découlent essentiellement des stratégies de négociations adoptées par les parties. À titre d'exemple, la grève chez Bombardier Aéronautique peut non seulement être expliquée par la réticence de l'entreprise à consentir de nouveaux avantages en raison de la précarité de l'industrie du transport aérien au lendemain des événements du 11 septembre, mais également par la stratégie du syndicat qui cherchait à établir la convention type (pattern) de l'industrie. Peu surprenant alors que ce dernier cherche à utiliser l'ensemble des moyens permettant d'augmenter son pouvoir de négociation! De même, il serait inopportun de penser que les relations de travail sont problématiques dans l'ensemble des établissements hôteliers montréalais en raison des nombreuses manifestations survenues au cours de l'été. Il



La manifestation marquée du conflit industriel des derniers mois était prévisible et contingente aux variations de l'environnement économique, à la restructuration de certains secteurs industriels ou encore aux stratégies de négociations des parties.

faudrait y voir une stratégie syndicale bien connue de coordination des négociations et des moyens de pressions visant à obtenir le même règlement dans tous les établissements.

Par ces quelques considérations non-exhaustives, il est possible de comprendre la dynamique particulière des conflits de travail en regard de l'effet de variables conjoncturelles et stratégiques. En fait, peu d'indices laissent croire à une réelle transformation de l'idéologie pragmatique qui caractérise la négociation collective au Québec depuis les quinze dernières années. À cet effet, on observe une diminution marquée du nombre de conflits de travail durant cette période avec quelques soubresauts lors de négociations impliquant de grandes unités de négociations (secteur public, parapublic et péri-public).

Toutefois, en raison des nombreuses transformations de l'environnement concurrentiel de certains secteurs d'activité, on peut anticiper que la durée et l'intensité des conflits puissent s'accroître dans de tels cas. Il pourrait en être de même pour le renouvellement des conventions collectives effectuées sous l'égide du Code canadien du travail qui permet, dans une certaine mesure, l'utilisation de travailleurs de remplacement.

L'expérience récente de la négociation collective a montré qu'il était possible aux parties d'atteindre leurs objectifs légitimes par des processus de discussions favorisant l'identification d'intérêts communs et la recherche de règlements négociés faisant souvent office d'innovation dans les conventions collectives. La négociation sociale dans les milieux de travail est également appuyée au Québec par des structures institutionnelles aux accents néo-corporatistes qui encouragent la concertation entre les parties. Toute remise en question du modèle des dernières années nécessiterait un revirement politico-social tel qu'il est peu

probable que les quelques conflits de travail médiatisés des derniers mois puissent inciter à un nouvel ordre dans le système de relations industrielles. Alors que l'axiome de la simultanéité de la convergence et de la divergence des intérêts dans le cadre de la négociation collective a été établie depuis longtemps, il faudrait également s'étonner que le renouvellement des ententes collectives ne donne pas lieu, de temps à autres, à des formes de conflictualité plus manifestes.

Il faudrait s'étonner que le renouvellement des ententes collectives ne donne pas lieu, de temps à autres, à des formes de conflictualité plus manifestes

Par ailleurs, l'intensification des revendications des employeurs, qui ne cherchent plus seulement à «résister» aux demandes syndicales, exacerbe l'écart qui sépare les parties, forçant ainsi de nouveaux compromis pour lesquels les salariés sont peu enclins d'accepter facilement. Qui plus est, après des années de compression, de restructuration, d'assainissement et autres euphémismes décrivant les pertes d'emplois survenus sur le marché du travail, d'un quasi-surplace dans l'amélioration des conditions de travail pour plusieurs salariés, de scandales concernant l'éthique des organisations et face à un contexte économique où la productivité et la rentabilité des entreprises semblent être de nouveau au rendez-vous, il n'est guère surprenant de constater que la recherche du partage de la richesse se fasse parfois par des luttes syndicales bien senties!

Dès lors, les récents conflits de travail au Québec ne constitueraient pas un changement de paradigme dans les relations patronales-syndicales, mais bien une éventualité normale de la régulation des rapports de travail. Loin d'être pathologique en soi, la manifestation du conflit industriel témoigne de la capacité des parties d'exprimer une vision pluraliste dans le processus de redéfinition des règles de travail et s'inscrit dans la dynamique inhérente des relations industrielles.



Michel Venne

## L'illusion de l'État minimal

En 1985, Robert Bourassa revenait d'exil et prenait le pouvoir emmenant avec lui, entre autres, une poignée d'hommes d'affaires. L'État Proviso allait succéder à l'État providence, vous vous en souvenez peut-être. Les Paul Gobeil (ex-Proviso), Daniel Johnson (ex-Power Corporation), Pierre MacDonald (ex-Banque de Montréal) allaient sonner la charge. Trois comités (Gobeil, Fortier, Scowen) allaient suggérer un dégraissage en règle. Le néolibéralisme était à son apogée.

Avec les libéraux, l'État québécois devait retrouver une taille de guêpe. Le gouvernement devait s'effacer un peu. Or c'est le contraire qui se produit. En neuf ans, la dette du Québec avait doublé et la part de la richesse collective dépensée en impôts et en taxes était passée de 16 à 18 % entre 1990 et 1994. L'économie battait de l'aile. Le chômage établissait des records ainsi que le nombre de familles à l'aide sociale.

Que s'était-il passé en cours de route? Robert Bourassa s'est d'abord rendu compte que «l'État n'est pas une business». Mais aussi que les besoins des citoyens, plutôt que de diminuer, ne cessaient de croître. Gérard Tremblay, qui était alors ministre de l'Industrie et du Commerce, constatait ceci: «tous les jours, des maires, des députés et des commissaires industriels m'appellent et me disent: sauvez ma région!» M. Tremblay n'allait pas rester les bras croisés. En sept ans, le gouvernement du PLQ avait prêté 782 millions de dollars à 2243 entreprises par l'entremise de la Société de développement industriel. Il avait aidé Steinberg, Sidbec Dosco, Donohue, Tembec et d'autres colosses, accumulant des pertes de près d'un milliard de dollars.

Et puis, ce sont les routes à refaire, les hôpitaux vétustes à restaurer, les écoles désuètes, les prisons qui sont pleines, la police qui manque d'effectifs, les régions sans médecins (un vieux problème), les parents qui veulent des garderies, les vieux qui ont besoin de médicaments, une langue à protéger, un coup de pouce à la production culturelle, l'environnement qui se dégrade. Et le reste à l'avenant.

Jean Charest est aux prises, aujourd'hui, avec le même dilemme. Dans l'entrevue qu'il accordait au *Devoir* la semaine dernière, il a dû convenir que les baisses d'impôt promises pourraient être annulées si l'économie ne produisait pas les fruits escomptés. Il donnerait alors la priorité au réinvestissement dans le système de santé, dit-il. Rappelons que M. Charest propose d'augmenter de 35 % en sept ans le budget du système de santé tout en réduisant de 27 % en cinq ans les impôts des particuliers. En dehors de la santé et de l'éducation, les dépenses du gouvernement seront gelées à leur niveau actuel. Le PLQ reconnaît pourtant dans son plan d'action que «la proportion de Québécois ayant besoin de services gouvernementaux s'accroît».

Le dilemme de Jean Charest est le même pour tous les libéraux et néolibéraux du monde occidental. Partout, ils ont failli à la tâche d'élaborer une vision de l'État qui soit non seulement séduisante (moins d'impôt, moins de réglementation) mais en même temps légitime.

Les politiciens libéraux sont partout confrontés à des contradictions intenable. En même temps qu'ils promettent des baisses d'impôt et la réduction du rôle du secteur public, ils sont obligés d'admettre que seul le gouvernement peut remplir certaines responsabilités. L'État minimal proposé par eux est toujours voué à l'expansion. En d'autres termes, l'idéologie sur laquelle repose leurs modèles d'innovation sociale et politique ne correspond pas à la réalité. Comment alors peuvent-ils prétendre proposer les bonnes solutions? Ils cherchent dans la mauvaise direction. En plus, ils entretiennent l'illusion que l'on peut donner toujours plus de services avec moins d'argent.

Cela ne rend pas inutile pour autant la bonne gestion de l'État. Bien au contraire. Le problème, c'est que, en Europe comme aux États-Unis et ici même au Québec, ce sont les progressistes qui ont fait le ménage des finances publiques. Le déficit zéro a été réalisé ici par un parti social-démocrate. Le PLQ promet d'alléger la réglementation appliquée aux entreprises. Fort bien mais le PQ a déjà pris les devants en créant, en 1996, un secrétariat à l'allègement réglementaire. Chaque projet de loi et de règlement fait l'objet d'une étude d'impact sur les entreprises. Le nombre de règlements adoptés par le gouvernement est passé de 651 par année en 1993 à 361 en 1999. Depuis 1996, le gouvernement a éliminé plus de 700 000 permis et autorisations. Que feraient de mieux les libéraux?

Enfin, le problème auquel Jean Charest est confronté, renvoie immédiatement à la question nationale ou constitutionnelle. Nous approchons de la situation «d'étranglement fiscal» évoquée par Jean-François Lisée dans sa *Sortie de secours*. Dans quelques jours, semble-t-il, Jean Charest va annoncer de nouvelles dépenses. Pendant ce temps, les provinces crient famine et les urgences des hôpitaux débordent. Le déséquilibre fiscal est une réalité née par Ottawa. Pour sortir de ce cercle vicieux, le PQ propose une avenue: rapatrier tous nos impôts en faisant la souveraineté. Jean Charest, lui, qui propose-t-il?

Michel Venne est directeur de l'Annuaire du Québec, chez Fides.

vennem@fides.qc.ca

Aéroport international à La Macaza

## Une affaire de gros sous

Nos impôts et nos taxes serviront à développer un projet qui n'a pas reçu l'aval de la population et qui détruira notre qualité de vie

ANNE LÉGER  
Laval et La Macaza

Je suis de ceux qui croient encore à la justice, à la démocratie. Je suis bien naïve. Je suis citoyenne de mon pays, résidente de Laval, avec un petit chalet au bord d'un lac à La Macaza dans les Laurentides. Je paie mes impôts, mes taxes, j'exerce mon droit de vote.

Je m'occupe de l'association de mon lac, on y essaie de préserver notre environnement. On travaille fort.

Il y a cinq ans un forestier voulait massacrer les montagnes en face, on s'est battu, il est parti. Il y a deux ans, on a eu vent d'un projet d'aéroport international à La Macaza, juste au bout d'un lac magnifique, le Lac Chaud. Notre maire nous a demandé de nous prononcer par un référendum pour voir si on était d'accord. Quand on est villégiateur, on a droit à un seul vote par chalet. Les résidents et les villégiateurs se sont donc prononcés, le 4 juin 2000 dernier, contre le projet.

Mardi 3 septembre 2002, lors de l'assemblée de la ville, le conseil a accepté de signer le bail avec le promoteur de l'aéroport: 275 000 dollars pour cinquante ans... divisez par 50 puis encore par 12...

ça fait moins cher que l'hypothèque de mon chalet. Là, ils nous disent qu'ils n'avaient pas le choix. «Que les ministres à Québec, que Intrawest, ils l'auraient fait quand même, puis qu'on n'aurait pas eu les gros sous.»

Parce que des sous, «Madame vous savez, y'en faut pour les gens du coin, vous pouvez pas comprendre ça vous, qui venez d'la ville...» bien non... à Murdochville et Mirabel non plus ils ne comprennent pas. Appelez le maire Hubert Meilleur de Mirabel, il ne comprend pas lui non plus...

Des emplois pour les Macaziens? porteurs de bagages? et encore?

Dans le même élan, ils vont fusionner des petits villages avec des gros centres sous prétexte qu'il faut équilibrer les richesses. C'est drôle, quand il faut subventionner des promoteurs, ils en trouvent des richesses, 1 400 000 \$ de subventions qu'ils ont eu à La Macaza nous a dit M. le maire Therrien rien qu'à cause de l'aéroport!

Je l'ai lu le rapport du ministère des Affaires municipales, 168 pages. Ils comparent des prunes avec des pommes. Parce que les villégiateurs ne comptent pas, sauf quand on regarde les revenus de la municipalité. Sur 981 immeubles résidentiels, 650 sont des chalets... avec des chiffres, on peut

prouver tout et son contraire, c'est bien connu. Une fusion, quelle belle façon de noyer le villégiateur!

Mais le maire Therrien est d'accord avec moi lâche et je cite: «le rapport de la commission, il est biaisé, on a mis mes phrases hors contexte». S'est-il rendu compte que les gens allaient découvrir son double propos en matière de fusion? Devant les citoyens il est contre, devant les conseillers «si on fait l'aéroport il n'y aura pas de fusions», ensuite il vante les mérites d'une fusion à trois plutôt qu'à sept et, devant le député, Dieu sait ce qui peut bien se dire. C'est vrai qu'avec un «fusil sur la tempe» comme il dit, on choisit le moindre mal. Mais à force de patiner... on finit par se tirer dans le patin. Et puis, comme disait Paul Piché dans sa chanson, «Pour les touristes et leurs avions, on est toujours dans l'chemin!»

Toujours est-il que mes impôts et mes taxes vont servir à développer un projet qui n'a pas reçu l'aval de la population, qui détruira ma qualité de vie et celle du cerf de Virginie sans compter les volées d'outardes qu'on tentera d'éloigner parce que c'est très dangereux pour les avions...

Et les braves gens du gouvernement continueront à se gargariser avec le développement durable, les beaux investissements et la démocratie!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), François Cardinal (actualité municipale), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste); Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Josée Boileau, Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Logault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); Bernard Lamarque (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Éric Desrosiers, Valérie Dufour, Pauline Gavel, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Rioux Soucy, Geneviève Otis-Dionne (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Annie Duguay, Martin Fournier, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, (publicitaires); Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production); Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Broton, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage); Marie-Eve Santerre, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation); Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Dalcourt. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haec (contrôleur), Ghislaine Laffleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### ARAFAT

SUITE DE LA PAGE 1

«En réponse à ce qui se passe à Ramallah», le mouvement islamiste Hamas a appelé à l'intensification de l'Intifada, alors que les Brigades des martyrs d'al-Aqsa, groupe armé proche du Fatah (le mouvement de M. Arafat), ont promis que de nouveaux attentats suicide allaient «atteindre tous les citoyens israéliens partout».

Faisant justement référence au Hamas, le ministre des Affaires étrangères israélien Shimon Peres, a déclaré: «Nous voulons [qu'Arafat] nous montre qu'il peut contrôler la situation» ou qu'émerge une nouvelle direction palestinienne.

Le siège de la Moukataka a été décidé jeudi soir par le gouvernement israélien en réponse à deux attentats suicide, en deux jours, qui ont fait sept morts, outre les deux kamikazes palestiniens.

Dans le nord de la Cisjordanie, l'armée israélienne a arrêté un responsable du Jihad islamique, recherché pour sa participation à des attentats.

### Straw condamné

Le ministre britannique des Affaires étrangères Jack Straw a estimé que l'opération israélienne n'était «pas justifiée» et a demandé à l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Israël de transmettre une protestation officielle aux autorités.

La France avait demandé samedi que «cessent immédiatement» les opérations israéliennes contre M. Arafat.

En Italie, seule l'opposition de gauche s'est élevée contre l'action de Tsahal, le gouvernement de Silvio Berlusconi n'ayant pas réagi.

En Turquie, pays qui est le plus proche allié d'Israël dans la région, le premier ministre Bulent Ecevit s'est dit «très fâché» par ce siège, qu'il a jugé «extrêmement regrettable».

Le ministère des Affaires étrangères russe a demandé que «cessent le blocus et la destruction du QG» du chef palestinien, et que les autorités palestiniennes «se voient accorder une possibilité réelle de remettre de l'ordre sur leur territoire».

### Colère arabe

Plusieurs dirigeants du monde arabe ont aussi appelé hier l'armée israélienne à cesser de s'en prendre au président de l'Autorité palestinienne.

L'Égypte a exhorté les États-Unis, la Russie et la France à «forcer» Israël à cesser le siège de M. Arafat, qui a informé de son sort, par téléphone, plusieurs dirigeants arabes, comme le président égyptien Hosni Moubarak ou le prince héritier saoudien, Abdallah ben Abdel Aziz.

Le prince Abdallah a estimé qu'il fallait mettre fin à cette «agression brutale», tandis que le quotidien gouvernemental syrien *Techrine* affirmait hier que l'offensive militaire israélienne était «sans précédent dans l'histoire».

«Mais en raison de la politique américaine de deux poids deux mesures, le conseil de sécurité de l'ONU est incapable de réprimander ce pays», souligne le journal.

Le ministre de l'Information palestinien (démissionnaire), Yasser Abed Rabbo, a exhorté les dirigeants arabes et le secrétaire général de la Ligue arabe Amr Moussa à «agir rapidement pour sauver la vie du président Arafat», et a demandé aux États-Unis et à l'Union européenne de «faire pression sur Israël pour qu'il arrête son agression».

La Ligue arabe a annoncé qu'elle se réunirait aujourd'hui au niveau des représentants permanents de ses vingt-deux membres pour définir une position commune au sujet de «l'agression israélienne».

Le chef de la diplomatie égyptienne Ahmed Maher avait assuré samedi que les pays arabes à l'ONU «se concertent avec les autres pays au sujet d'un projet de résolution» qui devrait être étudié aujourd'hui lors d'une réunion du Conseil de sécurité.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

#### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de la correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

### SIDA

SUITE DE LA PAGE 1

D'abord, ces médicaments ont d'importants effets secondaires. «Ils sont très toxiques», dit M. Cohen. Ensuite, ils doivent être pris avec énormément de rigueur. Si un patient néglige à quelques reprises de prendre ses doses, le virus devient résistant au traitement, et peut être transmis comme tel. C'est pourquoi l'on rencontre aujourd'hui de nouvelles personnes infectées à une forme de virus résistant aux médicaments. Par ailleurs, certaines personnes infectées ne réagissent tout simplement plus aux médicaments.

Pendant ce temps, la proportion de femmes chez les nouveaux infectés par le virus a bondi, passant de 10 à 24 % au cours des cinq dernières années, selon les chiffres avancés par la fondation Farha.

Tout cela a pour résultat que les maisons d'hébergement qui offrent des traitements palliatifs aux sidéens affichent désormais complet, alors que l'on craignait, il n'y a pas si longtemps, qu'elles ne ferment leurs portes par manque de clientèle.

Selon l'ex-ministre fédéral des Finances, Paul Martin, qui participait hier à la marche de sept kilomètres, le gouvernement fédéral pourrait faire plus quant au financement de la recherche sur le sida, qu'on ne guérit pas et pour lequel on n'a toujours pas découvert de vaccin. Ottawa, dit-il, alloue présentement une subvention directe de 45 millions et une aide indirecte de 20 millions aux sidéens. «Mais le problème va en s'accroissant», at-il précisé, et Ottawa devrait donc se pencher de nouveau sur le dossier.

Quant à Gilles Duceppe, le chef du Bloc Québécois qui était également de la manifestation, il estime que les fonds accordés à la lutte contre le sida par le fédéral pourraient être mieux gérés.

Le maire de Montréal Gerald Tremblay, les anciens maires Pierre Bourque et Jean Doré, ont

aussi participé à la manifestation, dans les rues de Montréal.

La Fondation Farha a été créée il y a dix ans, six mois avant que son fondateur, Ron Farha, homme d'affaires montréalais, ne meure du sida. Chaque année, la Fondation, qui lui a survécu, organise cette campagne de financement qui permet d'amasser autour de 500 000 \$. Cet argent est réinvesti dans les soins et services aux malades, dans l'éducation et la prévention.

Hier, chaque marcheur avait sa petite histoire à raconter, celle d'un frère, d'un cousin, d'un ami, d'un amant, mort ou vivant, victime de la maladie, celle des rémissions suivies de rechutes suivies de rémissions.

«Je suis venu marcher pour mon ex-ami qui est atteint de la maladie», disait hier Benoît Rousseau, accompagné d'un ami, Guy Quintard, venu d'Europe pour l'occasion. Cet ami, qui traversait l'an dernier une rechute difficile, a vu plusieurs sidéens, des gens dans la trentaine qui partageaient avec lui les services d'une maison d'hébergement, mourir.

«Il y avait même, il y a près d'un an, une fille de 21 ans qui est morte aujourd'hui», dit M. Rousseau. À ses côtés, Guy Quintard s'indigne quant à lui des discours de l'Église, qui prohibe l'usage du préservatif. «Le pape a une responsabilité là-dedans», dit-il.

Line L'Écuyer a fait de cette marche une habitude, et dit le faire «pour les enfants». Son frère et son cousin sont atteints du sida, et vivent successivement des périodes de crise et des périodes d'accalmie de la maladie.

«Il faut faire de la sensibilisation et de la recherche», dit Marc Brassard, dont trois amis ont été touchés par la maladie, et qui connaît aussi des sidéens vivants.

Les manifestants déambulaient sur les notes de *I will survive*, de Gloria Gaynor, ou de *Toujours vivant*, de Gerry Boulet. Et la réflexion sur la maladie faisait prendre conscience de la valeur de chaque minute d'une vie.

Avec la Presse canadienne



De jeunes femmes portaient hier un costume en forme de cœur, symbole qui marqua d'abord la lutte contre le sida. Une marche dans les rues de Montréal a souligné le 10<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation Farha.

### BRUCKNER

SUITE DE LA PAGE 1

L'économisme, soutient-il, «ce n'est pas tellement cette période particulière de folie spéculative et d'ivresse informatique dont nous sortons. C'est une idéologie, une religion, qui a des racines plus anciennes dans les lumières et qui est au fond une sorte de point commun entre certains libéraux, certains marxistes, certains socialistes. C'est, au fond, l'idée que les rapports matériels peuvent faire le bonheur de l'humanité».

L'économisme transcende le spectre gauche-droite. Il prospère à Davos (Forum économique mondial) comme à Porto Alegre (Forum social mondial). Mais, monsieur l'écrivain, n'est-ce pas un peu comode de renvoyer ainsi dos à dos les deux camps en débat quant à l'avenir socioéconomique de la planète? Non, répond Bruckner, qui dit vouloir faire prendre conscience aux uns et aux autres de leur point commun. Et les militants antimondialisation servent peut-être plus qu'ils ne le pensent le capitalisme en jouant le rôle des négateurs absolus.

Rappelons-nous, insiste Bruckner, que la pensée de 1968 a en quelque sorte préparé la mutation du capitalisme postmoderne. Au «nous voulons le monde et nous le voulons maintenant» répondent aujourd'hui les techniciens commerciaux du *just-in-time*, de la satisfaction immédiate. Ainsi, ceux qui manifestent de nos jours bruyamment pourraient bien finir ministres, bureaucrates ou patrons. «Nous avons fait mai 68 pour ne pas devenir ce que nous sommes devenus»: phrase poignante de Georges Wolinski, citée par Bruckner.

Selon lui, «tout le courant de l'antimondialisation n'est mu que par l'économisme»: que ce soit «ATTAC, en France ou ailleurs, ils sont tous persuadés que la violence politique a pour cause la misère des peuples». Par conséquent, à leurs yeux, «c'est en corrigeant la misère qu'on mettra fin à la barbarie humaine. Cette foi en la toute-puissance des rapports matériels, c'est un point commun entre le libéralisme et le marxisme».

### Les propos de Chrétien

Lorsqu'on lui fait part des propos que le premier ministre Jean Chrétien a tenus entre autres à l'ONU sur les rapports entre misère et terrorisme, Bruckner s'exclame: «C'est un contresens total!» Il en veut pour preuve le fait que, «dans l'histoire, ce ne sont jamais les plus misérables qui font les révolutions». De même, les attentats du 11 septembre sont selon lui «le fruit des bourgeoisies du Moyen-Orient d'Égypte, d'Arabie Saoudite». Si la pauvreté était à la racine du terrorisme, alors «les ressortissants d'Afrique subsaharienne auraient dû commettre la plupart des attentats depuis 30 ans». Aussi, il faut tenir compte de ce qu'affirment les terroristes: «Dans les communiqués d'al-Qaïda, il est dit explicitement que leur combat n'est ni économique, ni politique, ni culturel, mais religieux». Pour Bruckner, nous avons un mal fou à voir cela puisque «nous lisons les conflits du monde à travers nos propres grilles d'interprétation».

Et, depuis deux siècles, nos interprétations sont à la fois marxistes et libérales, avant tout économiques. «Bien sûr, reconnaît-il, la misère n'est génératrice ni de douceur ni de démocratie», mais le «caractère automatique qui on établit entre misère et violence n'est pas du tout prouvé». En Europe et en Amérique, du reste, «la démocratie est née dans des conditions de dénuement matériel qui rappellent celles de certains pays d'Asie et même d'Afrique d'aujourd'hui». Autrement dit, il faut, insiste Bruckner, «avoir penser le fait politique dans sa globalité, non pas le réduire simplement à la protestation des pauvres contre leur sort. Ce serait si simple que ce soit l'argent qui mène le monde».

Pour expliquer les thèses liant pauvreté et terrorisme, l'auteur du *Sanglot de l'homme blanc* propose une autre piste: la notion de «remords», fondatrice de la culture judéo-chrétienne. Face à un attentat qui nous vise, le premier réflexe, c'est de se dire: qu'est-ce qu'on a fait pour mériter cela? Bruckner lie cette attitude à la fable de Job dans La Bible. Ce dernier se trouve «frappé par toutes les maladies et ses amis disent: si dieu le châtie, c'est qu'il le mérite». Nous serions aujourd'hui dans un cas de figure similaire. Et pour s'en défaire, «il est facile de se défaire sur les États-Unis».

### Amérique complexe

L'antiaméricanisme, Bruckner en est un fervent pourfendeur, on le sait. Certains, tel Pierre Foglia récemment, prétendent même que l'écrivain fait partie de ceux qui diabolisent toute personne critiquant les États-Unis. «Je ne diabolise pas les antiaméricains, je trouve que c'est une attitude intellectuellement irresponsable et stupide.» Bruckner refuse de croire que tous les maux de la planète ont leur source aux États-Unis. Au demeurant, est-ce un empire? Bruckner affirme qu'ils n'en ont tout simplement pas les moyens.

Certes, il souligne la présence de membres d'une véritable école «néo-impérialiste» aux côtés du président Bush. Mais il pense que c'est là «une erreur d'appréciation importante de la part de l'administration Bush puisque le peuple américain, comme le français, le canadien ou l'allemand, est formé d'individus préoccupés de leur bien-être et qui n'ont aucune envie de se transformer en armée». Il craint que Bush ait oublié la leçon du Viêt-Nam: «Un peuple démocratique ne peut pas se mobiliser en permanence pour faire la guerre en dehors de ses frontières».

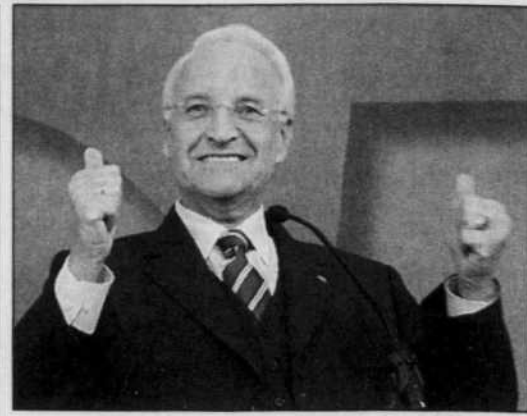
Pour Pascal Bruckner, la «misère de la prospérité» est notamment spirituelle. La cause en est cette religion de substitution qu'est l'économisme. Et le mal sévit peut-être davantage en Europe qu'aux États-Unis où les religions, comme l'avait vu Tocqueville, ont souvent servi à faire contrepoids à l'individualisme. Bruckner dit que, comme Européen prônant la laïcité, il est «choqué par la prolifération des Églises et des sectes aux États-Unis». Différence qui tient au fait que c'est sur le vieux continent «qu'il y a le plus de guerres de religions, d'atrocités au nom de Dieu» alors que les États-Unis ont davantage connu la «cohabitation harmonieuse des fois».

Il estime que, sur son continent, «l'absence de religieux à toutes sortes d'effets, dont des effets pervers», C'est peut-être ce qui explique, notamment, que l'Europe n'ait qu'une définition marchande d'elle-même. «L'Europe est devenue le continent du scepticisme, y compris vis-à-vis d'elle-même. Elle doute de sa mission, elle marche sur la pointe des pieds, elle est d'une grande prudence».

Paradoxalement, «c'est en Europe que l'économisme est le plus fort», alors que l'Amérique, «que l'on décrit toujours comme le pays du capitalisme», est encore animée d'une sorte d'idéalisme pour des valeurs qui ne sont «pas strictement matérielles». En somme, Bruckner dit parfois envier «la confiance et la croyance qu'a l'Amérique en elle-même, ce que nous n'avons plus ici». Les maux de la démocratie, conclut-il, «sont bien plus visibles en Europe, même si l'Amérique est aussi «déconnante», voire souvent plus que nous».

■ *Misère de la prospérité*, Paris, Grasset, 2002, 242 pages.

■ Une causerie avec Pascal Bruckner animée par Jean Fugère se tiendra le vendredi 27 septembre, à compter de 19h, à la librairie Indigo de la Place Montreal Trust.



Edmund Stoiber a levé les pouces en signe de victoire à un moment de la soirée où les projections le donnaient gagnant.

### SCHRÖDER

SUITE DE LA PAGE 1

Malgré de très bons résultats, Edmund Stoiber (CDU-CSU) doit sa défaite à la mauvaise performance de ses alliés, les libéraux du FDP. Après avoir été crédité de 10 % des voix, le FDP n'en a obtenu qu'environ 7 %. La faveur dont jouissait le parti dans les sondages depuis plusieurs semaines a fondu après que le numéro deux du parti, Jürgen Möllemann, eut sévèrement critiqué la politique d'Ariel Sharon et des organisations juives d'Allemagne. Ce n'est pas la première fois que Möllemann est qualifié d'antisémite par celles-ci.

Les anciens communistes du PDS semblent quant à eux avoir perdu une partie de leurs électeurs. Avec environ 4 % des voix et probablement deux députés seulement, le parti ne sera plus en mesure de former un groupe parlementaire pour la première fois depuis la réunification du pays. Il aura fallu attendre jusqu'aux petites heures du matin pour commencer à départager le gagnant. Et encore, les milliers de bulletins envoyés par la poste, qui ne seront comptés que dans quelques jours, pourraient encore modifier ces résultats.

Cette élection exceptionnellement serrée exprime le désaveu des électeurs devant la mauvaise performance économique du chancelier Schröder. Malgré les promesses faites en 1998 l'Allemagne compte toujours quatre millions de chômeurs.

La déclaration de la ministre de la Justice Herta and Paul Amirault, comparant les tactiques de George Bush à celles d'Hitler, aura coûté cher au SPD, a admis le ministre de la Défense, Peter Struck. On s'attend à ce que Mme Daubler-Gmelin ne fasse pas partie du prochain gouvernement. En découvrant les premières projections qui mettaient son parti en avance, Edmund Stoiber a clamé sa victoire dès le début de la soirée. Il peut en effet se féliciter d'avoir amélioré le résultat de la CDU-CSU et effacé le déshonneur de la défaite de 1998. Edmund Stoiber ne donne pas plus d'un an au gouvernement de Gerhard Schröder. «Même si nous ne pouvons pas former le gouvernement, celui de Schröder n'aura pas une longue existence. [...] Cette coalition n'améliorera pas la situation économique et l'Allemagne demeurera isolée dans le monde et en Europe.»

Visiblement déçu du mauvais résultat de son parti, le chancelier Gerhard Schröder a été plus prudent, se gardant de célébrer trop tôt. Il n'a cependant laissé planer aucun doute sur son intention de former un gouvernement. «Si nous avons la majorité, nous nous en servirons.»

«Nous voulions devenir le troisième parti d'Allemagne et nous le sommes devenus», a déclaré, radieux, le leader des Verts et ministre des Affaires étrangères, Joschka Fischer. L'homme politique le plus populaire d'Allemagne a mené une campagne très personnelle qui a généralement relégué son parti dans l'ombre.

Les Verts remportent leur premier mandat direct dans le quartier de Friedrichshain-Kreuzberg, une sorte de plateau Mont-Royal berlinois. Depuis leur création en 1980, les députés verts n'avaient été élus que par scrutin de liste. Si la moitié des députés allemands représente des circonscriptions, l'autre est élue à la proportionnelle afin d'assurer une représentation équitable des partis.

Ceux qui prédisaient qu'après l'élection Gerhard Schröder reviendrait sur son refus de participer à toute action de l'OTAN, même approuvée par l'ONU, pourraient être déçus. La nouvelle force des Verts dans le gouvernement n'annonce aucun changement de position. Si la majorité de gauche devait se confirmer au Bundestag, elle devrait cependant composer avec une chambre des régions (Bundesrat) qui est majoritairement de droite.

Outre la priorité qu'il devra accorder à l'économie, s'il devient chancelier, Gerhard Schröder devra rétablir rapidement les ponts avec les États-Unis ainsi qu'avec la France, qui entretient de graves désaccords avec l'Allemagne sur la politique agricole européenne.

Après la réélection des sociaux-démocrates suédois, il y a une semaine, cette 15<sup>e</sup> élection de l'après-guerre en Allemagne marque une pause dans la série de succès des partis conservateurs en Espagne, en Autriche, en Italie, en Norvège, au Danemark, aux Pays-Bas, au Portugal et en France.

### EN BREF

### Virus du Nil: non à l'épandage de pesticides

Toronto (PC) — Plusieurs groupes environnementaux de l'Ontario s'opposent à l'épandage d'insecticide pour combattre le virus du Nil occidental, un projet que leur gouvernement provincial serait prêt à envisager. Un de ces groupes compte sensibiliser la population face aux conséquences d'une telle politique, au cours des prochains mois. «Je crois que se serait un désastre pour la santé publique et l'environnement», estime Janet May, de l'organisation «Pesticide Free Ontario», un mouvement qui réunit 35 groupes communautaires à travers la province. «Nous surveillons la situation de très près, nous sommes très préoccupés.» Le premier ministre de l'Ontario, Ernie Eves, a soulevé la semaine dernière la possibilité que le gouvernement procède à des épandages d'insecticide après le décès d'un résident de Mississauga mort après avoir été infecté par le virus, dont le seul facteur de contamination confirmé est le moustique. Il s'agit de la seconde victime du virus au Canada, mais de la première à l'avoir contracté au pays même. Un Montréalais décédé la semaine dernière d'une pneumonie pourrait s'avérer être un autre cas relié au virus du Nil occidental.